Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

ENTRETIEN

NOUREDDINE BENISSAD, PRÉSIDENT DE LA LADDH :

«Seule une justice indépendante peut garantir l'exercice des libertés»

Entretien réalisé par Brahim Taouchichet. (P 8 et 9)

CRÉDIT À LA CONSOMMATION, ENDETTEMENT, SUBVENTIONS

Les précisions de Benkhalfa

PAGE 4

ALI BENFLIS :

«L'opposition algérienne est porteuse d'une alternative politique»

PAGE 3

IL EST DE RETOUR EN ALGÉRIE

Rebrab a-t-il reçu des garanties ?

PAGE 3

Le Bonjour du «Soir»

Chassez le naturel, il revient... à St-Eugène !

J'avais tapé le billet avant de le titrer «Houmisme, quand tu nous tiens !», et de l'enregistrer, me disant qu'il fallait attendre le milieu de l'après-midi pour l'expédier. Finalement, aux environs de 15h30, je me mis à écrire un autre texte. Je ne voulais pas être un oiseau de mauvais augure, ni un trouble-fête. Pourtant, quelque chose me disait que ce stade de St-Eugène, vestige d'une autre époque et qui aurait dû être fermé depuis longtemps, allait achever les chances de l'USM Alger ! Jouer une finale continentale en 2015 dans cette enceinte surmenée, digne d'un musée, est un autre paradoxe de cette Algérie malade de ses contradictions, qui ne veut pas décoller, ne veut pas se moderniser, ne veut pas entendre raison.

farahmadaure@gmail.com

(Suite en page 3)

LE PETIT AMINE LIBÉRÉ PAR LES GENDARMES

APRÈS AVOIR ÉTÉ KIDNAPPÉ PAR UN AMI DE SON PÈRE

HAPPY END

Après quatorze jours de disparition, le petit Amine Yarichène a été retrouvé sain et sauf. La famille, les voisins, les amis et tout le quartier de Dely Brahim (Alger) ont fêté, hier, le retour de l'enfant enlevé.

PAGE 3

Photo : Samir Sid

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mardi 3 novembre 2015 - Page 2

ArcelorMittal et l'aéroport de Constantine

Malgré la renationalisation du complexe ArcelorMittal, on apprend que le groupe indien vient de remporter le marché lancé par l'EGSA (Constantine) pour un stand d'accueil et de représentation au niveau de l'aéroport de Constantine.

Riadh-El-Feth, le lifting

Depuis quelque temps, le centre commercial de Riadh-El-Feth a entamé des consultations en vue de lancer des opérations de réhabilitation de cet établissement qui faisait la fierté des Algérois au milieu des années 80.

Ce centre est en situation de quasi-abandon et seuls quelques commerces et banques y sont encore en activité. Le reste présente une image triste.

Pas d'annulation

Les projets de téléphériques pour les villes d'El-Taref et Souk Ahras ne seront pas abandonnés par l'Etat.

Ainsi, on apprend que les appels d'offres pour la réalisation de ces moyens de transport par câbles ont été effectivement lancés.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que les autorités devraient revenir aux grands défilés militaires comme ce fut le cas par le passé à chaque 1er Novembre et 5 Juillet ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Au vu du déroulement du match aller, pensez-vous que l'USMA a encore des chances de décrocher la Ligue des champions d'Afrique ?

Résultat sondage

Oui :	Non :	Sans opinion :
14,35%	80,79%	4,86%

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com

IL EST DE RETOUR EN ALGÉRIE

Rebrab a-t-il reçu des garanties ?

Issad Rebrab est finalement rentré à Alger. Son retour a eu lieu ce samedi 30 octobre mais le patron de Cevital a manifestement opté pour la discrétion. Toutes les tentatives de le contacter ont échoué. Rebrab, affirment des informations sûres, préfère ne pas répondre pour l'instant à toutes les questions qui l'assaillent d'Alger et d'outremer pour éviter d'en rajouter à la polémique brûlante dont il fait l'objet depuis plus d'un mois et éviter d'aborder dès lors les «raisons qui l'ont amené à rentrer au pays» du moment qu'il avait exigé des garanties des plus hauts représentants de l'Etat pour un retour sans histoires.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Les mêmes sources affirment, cependant, que Issad Rebrab a bel et bien reçu les «garanties» posées comme préalables à son retour en Algérie suite à des informations faisant état de l'existence d'un mandat d'arrêt contre lui. Ces garanties lui auraient été fournies au cours de ces derniers jours alors qu'il se trouvait dans la capitale française après une mission de plusieurs semaines au Brésil. Lui-même avait déclaré à plusieurs reprises et à différents médias algériens son intention de retarder son arrivée à Alger, voire même de la reporter si des assurances émanant du président de la République ou du chef d'état-major de l'ANP ne lui étaient pas fournies. La raison, on la connaît : Rebrab avait révélé au début du mois d'octobre dernier être en possession d'informations sûres faisant état de l'intention de l'arrêter à l'aéroport lors de son retour. Selon lui, cette volonté faisait suite aux propos qu'il avait tenus au cours de plusieurs interviews durant lesquelles il avait dénoncé «les blocages et accusations inadmissibles dont il faisait l'objet».

Le patron de Cevital avait, en effet, été accusé publiquement par Bouchouareb d'avoir procédé à un «transfert illicite de devises» et d'avoir fait de «fausses déclarations».

Le ministre de l'Industrie et des Mines avait notamment déclaré qu'il avait «introduit du matériel usé estimé à 5,7 millions d'euros alors que sa valeur réelle ne dépasse pas les 2,5 millions d'euros».

Rebrab avait, de son côté, affirmé au *Soir d'Algérie* que son groupe faisait l'objet d'énormes pressions parmi lesquelles des enquêtes répétées sur l'origine des fonds dont il dispose. Mais il avait créé l'évènement en informant l'opinion de la volonté des autorités de procéder à son arrestation d'autant qu'elle intervenait dans un contexte marqué par une sourde confusion où se mêlent la mise sous mandat de dépôt d'un ancien général de l'ANP, Benhadid, pour avoir dénoncé les pratiques du frère du président de la République et du chef d'état-major, la fermeture d'une télévision privée (El-Watan TV), l'arrestation et la mise sous ISTN (interdiction de sortir du territoire national) de hauts gradés de l'armée…

Photo : Samir Sid

Issad Rebrab.

Les révélations de Rebrab font l'effet d'une bombe. Dans les heures qui suivent, les autorités, habituellement peu enclines à polémiquer sur ce genre de sujets, réagissent.

Le ministre de la Communication avait affirmé ne pas être au fait de l'existence de ce mandat d'arrêt et avait appelé Rebrab à se montrer «responsable de ses propos.

Qu'il vienne s'expliquer en Algérie si la justice a quelque chose à lui reprocher». Plus catégorique, le général Hamel a démenti l'existence d'un mandat d'arrêt contre le patron de Cevital annonçant que ce dernier était libre d'entrer et sortir comme il le voulait du pays.

Aucune de ces déclarations n'a cependant convaincu Rebrab qui a créé encore une fois l'évènement en affirmant à partir du Brésil : «J'ai énormément de respect pour le général Hamel, mais tout le monde sait que les véritables responsables sont le Président Bouteflika et le chef d'état-major de l'ANP.» Il exige des garanties émanant de ces hautes autorités pour rentrer. L'affaire se corse.

Officiellement, la fin de la mission à l'étranger de Rebrab est fixée au 16 octobre. Mais un long silence s'installe. Aucune information ne filtre. On sait seulement qu'il quitte le Brésil pour se rendre à Paris où il séjourne quelque temps avant son retour. Les jours prochains nous en diront certainement plus.

A. C.

Issad Rebrab dans le même avion que Boudjema Talai

Issad Rebrab était hier dans le même avion que le ministre des Transports qui effectuait une visite de travail à Béjaïa.

Le patron du groupe Cevital a accompagné la délégation officielle jusqu'au salon d'honneur de l'aéroport où il s'est entretenu avec Boudjema Talai. On ignore néanmoins la teneur des discussions entre le ministre des Transports et Issad Rebrab. Issad Rebrab qui s'est ensuite rendu à son complexe Cevital devrait recevoir une délégation d'hommes d'affaires étrangers aujourd'hui mardi pour un éventuel partenariat.

Issad Rebrab a aussi remercié le collectif des travailleurs de son complexe pour leur soutien, a-t-on appris.

A. Kersani

LE PETIT AMINE LIBÉRÉ PAR LES GENDARMES APRÈS AVOIR ÉTÉ KIDNAPPÉ PAR UN AMI DE SON PÈRE

Happy end

Après quatorze jours de disparition, le petit Amine Yarichène a été retrouvé sain et sauf. La famille, les voisins, les amis et tout le quartier de Dely-Brahim (Alger) ont fêté, hier, le retour de l'enfant enlevé.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Tôt le matin, la nouvelle que le petit Amine Yarichène a été retrouvé sain et sauf a fait le tour des réseaux sociaux. Les alentours de la demeure familiale, au quartier 11-Décembre à Dely-Brahim (Alger), ont été vite pris d'assaut par des riverains et des curieux. Des jeunes, des enfants, des moins jeunes, des femmes, … ils sont tous là à attendre le retour imminent du petit Amine. La porte et le portail de la maison des Yarichène sont grands ouverts. A l'intérieur, la cour est noire de monde : des proches et des amis venus partager la joie des retrouvailles.

Pour Rachid, le grand-père, la joie de ce jour est comparable à la joie de la célébration du 1er Novembre pour le peuple algérien. «C'est une immense joie», lance-t-il.

Evoquant l'auteur de l'enlèvement de son petit-fils, Rachid précise qu'il s'agit d'une connaissance de la famille. «Pendant les 14 jours de la disparition de Amine, il était soi-disant resté à nos côtés et nous soutenait. Il pleurait avec nous et était désolé pour nous. Il a même participé à la marche organisée pour dénoncer les enlèvements. Pour moi, son acte est de la haute traîtrise», dit-il.

Les signes de fatigue et d'épreuve visibles sur le visage, Djamila, la grand-mère, exprime sa joie et son soulagement. «Chaque matin, je m'attendais à découvrir un sac devant la porte de ma maison. Je ne mangeais plus et ne dormais plus. Je ne savais pas ce qui était arrivé à mon petit-fils, s'il était encore vivant ou pas», raconte-t-elle. La vieille femme plaide pour la peine capitale dans les affaires d'enlèvement d'enfants. «Nous sommes pour l'application de la peine de mort pour tout auteur d'enlèvement. Je pense à toutes ces mamans dont un enfant a été enlevé. Je sais de quoi je parle, leur souffrance est incommensurable», dit-elle encore.

Photos : Samir Sid

Le petit Amine enfin retrouvé.

Des heures passent. L'attente de l'arrivée du petit Amine se fait longue mais personne ne désespère. Tout le monde campe sur les lieux.

Vers 14 heures, des sirènes fusent de loin. Un cortège de la Gendarmerie nationale fait irruption dans le quartier 11-Décembre. Malgré les motards qui ouvraient le chemin, les véhicules du cortège arrivaient à peine à avancer, tant la foule était dense.

A l'arrière d'un véhicule 4X4 de la gendarmerie, Amine, tout blotti contre son père, apparaît à travers des vitres à moitié baissées. Installés à l'arrière du véhicule, le père et son fils sont entourés par des gendarmes.

Arrivé devant le grand portail de la maison familiale, les occupants du 4X4 arrivent à peine à sortir du véhicule. Toujours agrippé au cou de son père, le garçonnet qui a passé une dure épreuve est presque terrifié par cette masse humaine.

Des youyous de femmes fusent de la maison, des feux d'artifice sont lancés et les jeunes chantent le retour du petit Amine.

Quelques minutes plus tard, l'enfant et son père font leur apparition sur le balcon. Ils saluent la foule présente sur les lieux. Les yeux hagards, Amine fait signe de la main, laissant échapper un timide sourire.

Les grands-parents et plusieurs membres de la famille les rejoignent sur le balcon. La joie et le soulagement se lisent sur leurs visages.

Des youyous, des chants, des applaudissements, des éclats de rire, une vraie ambiance de fête : tout le monde est venu pour exprimer sa joie après cette heureuse issue ainsi que sa solidarité avec la famille de Amine.

Ry. N.

L'enquête se poursuit

Le procureur de la République de Bir-Mourad-Raïs a affirmé dans un communiqué que l'enquête se poursuivait pour l'arrestation de tous les membres de la bande impliqués dans l'enlèvement du petit Amine Yarichène, retrouvé par les éléments de la Gendarmerie nationale.

«Un crime où l'on a réclamé une rançon à la famille de l'enfant contre sa libération», précise-t-il.

Enlevé le 21 octobre dernier près de son domicile sis à la cité 11-Décembre à Dely-Brahim (Alger), l'enfant Amine Yarichène a été retrouvé hier à six heures du matin.

Selon la même source, il a été retrouvé à El Mohammadia, El-Harrach, dans une demeure mise sous scellés depuis des années suite à une affaire de drogue. «Il a été retrouvé avec l'un des ravisseurs, une connaissance de son père», ajoute-t-on.

Ry. N.

LE BONJOUR DU «SOIR»

Chassez le naturel, il revient… à St-Eugène !

(Suite de la page Une)

Les propriétaires du club ont fait fi de toutes les lois de la nature, du minimum de bon sens et des règles élémentaires de la bonne organisation footballistique ; ils ont boudé le complexe refait à neuf du 5-Juillet et qui attendait impatiemment cette occasion si précieuse de renouer avec son faste d'antan. Ils ont empêché des dizaines de milliers de jeunes d'être de la fête. Personne, dans la hiérarchie de la balle ronde, ne pouvait leur imposer de changer de domiciliation. Personne ne pouvait contester leur choix.

Je ne sais pas quel âge avaient ces dirigeants quand nous découvrîmes, un certain été 1972, ce joyau du 5-Juillet, à l'occasion d'une superbe finale entre l'USM Annaba et… l'USM Alger ! 43 années après, c'est le triste retour au terrain de Bologhine, à l'esprit de quartier, aux calculs d'épicier, genre : «Nous avons nos habitudes sur cette pelouse, ils ne savent pas jouer sur un terrain en synthétique, etc.» Finalement, le gazon artificiel qui exige vélocité et robustesse aura été favorable au… TP Mazembe ! Un jour peut-être, on découvrira que rien ne vaut la pelouse naturelle : les grands clubs du monde ne perdent pas leur temps à enrichir les importateurs de caoutchouc vert !

Sur le terrain du Mazembe, un vrai stade moderne, les Usmistes seront plus forts, plus rapides, plus conquérants ! S'ils gagnent, ce sera la preuve de l'échec du bricolage et de l'esprit clubard, ces maux profonds d'un professionnalisme mal barré…

Et ne voilà-t-il pas que j'entends parler du retour des Verts à Blida, dans un stade qui ressemble aux enceintes africaines des années 50… A quoi bon rénover le vieux temple du 5-Juillet ? Et à quoi va servir cette pelouse que l'on nous disait identique à celle du Stade de France ?

farahmadaure@gmail.com

CRÉDIT À LA CONSOMMATION, ENDETTEMENT, SUBVENTIONS

Les précisions de Benkhalfa

Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa a déclaré, hier, sur les ondes de la Radio algérienne, à propos du crédit à la consommation, que les banques sont dans l'attente de la liste des produits et marchandises considérés comme «fabriqués ou montés localement», en vue de libérer des crédits. Car, rappelle Benkhalfa, qui était l'invité du Forum de la Radio nationale, les prochains crédits à la consommation ne seront accordés que pour ces deux catégories de produits.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - «Ce n'est qu'une fois cette liste arrêtée par les ministères de l'Industrie et du Commerce que les banques commenceront à accorder les crédits», a tenu à préciser le ministre des Finances qui prévient toutefois contre les risques de surendettement chez les ménages qu'ils responsabilisent en affirmant qu'ils sont à même de se protéger contre ce risque.

«Le crédit à la consommation doit être utilisé avec sagesse, a insisté Benkhalfa. Car, qu'à Dieu ne plaise, si une personne ou une famille s'alourdit de dettes, les conséquences seront fâcheuses». Il en veut pour exemple le fait que plusieurs pays sont entrés dans un cercle de surendettement et ils ne s'en sont pas sortis. Dès lors, suggère Benkhalfa, le crédit à la consommation doit être appréhendé avec rationalité en terme de budget domestique.

Revenant sur l'annonce du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, relative à un possible recours à un emprunt financier auprès de la Chine en vue de financer des projets structurants, Abderrahmane Benkhalfa a tenu à apporter ses précisions. Selon lui, la loi de finances 2016 est claire à ce sujet, à savoir que le financement des grands projets doit se faire par les ressources locales. «Car, nous considérons que nous avons encore un gisement», précise le ministre qui relève, néanmoins, qu'exceptionnellement, l'Etat peut recourir à un type de financements, qui n'est pas de l'endettement classique, mais un nouveau financement axé autour d'un projet donné, à travers lequel le partenaire étranger partage le financement mais aussi le risque avec l'Etat algérien. Le ministre des Finances appelle à ne pas redouter ce qu'il appelle «l'endettement ciblé», lequel prend une forme différente de l'endettement classique dont le remboursement est pris en charge par l'Etat. «Quand un investisseur ou un groupe d'investisseurs s'engagent en Algérie dans un projet important ou ce qu'on appelle les Project financing, ils apportent un financement en plus de celui que consent l'Algérie, les dividendes viendront de l'exploitation du projet lui-même et non pas via le Trésor, et cela concerne aussi bien la réalisation d'un port ou une unité de production, etc.», a souligné Benkhalfa. Ce type de financement, selon lui, est différent de l'endettement dont l'acquittement se fait via le Trésor public et avec des intérêts.

D'autre part, le premier argentier du pays a indiqué qu'en 2016, la fiscalité ordinaire dépassera la fiscalité pétrolière. Elle dépassera les 3 000 milliards de dinars alors que la fiscalité pétrolière n'excédera pas, elle, 20 00 milliards de dinars. «Auparavant, la fiscalité pétrolière couvrait nos dépenses, petit à petit nous sommes sortis de notre dépendance par rapport à la fiscalité pétrolière», a déclaré Abderrahmane Benkhalfa qui juge tout de même que la fiscalité ordinaire reste «en deçà» du niveau espéré. Il appelle, à ce titre, à l'élargissement de l'assiette fiscale, à attirer davantage les investissements directs étrangers (IDE), et à nouer des partenariats public-privé (PPP), comme autres alternatives de financement.

Photo : DR

Abderrahmane Benkhalfa.

Au sujet de la situation financière du pays, Abderrahmane Benkhalfa, tout en reconnaissant que la situation est difficile, n'en pense pas moins que la baisse des revenus du pays recommande plus de vigilance et en appelle à une forme de prospective. «Nous ne sommes pas dans une phase de pessimisme ni d'échec. Comparativement à d'autres pays, nous ne sommes pas dans une phase d'échec ni de trop grande difficulté. Nous sommes dans une situation qui nous recommande de la vigilance et qui exige que nous reconsidérions nos ressources au dehors comme au-dedans du circuit officiel», a déclaré Benkhalfa, à condition, dit-il, de revenir à la notion de «valeur».

L'invité de la Radio nationale a, en outre, affirmé que les prévisions de croissance pour l'année 2016 devraient s'établir à hauteur de 4,5% (contre 3,8% actuellement), un taux que le ministre qualifie de «respectable» au moment où, dit-il, d'autres pays sont en pleine récession. Le ministre a affirmé la nécessité de revoir le mode de dépenses publiques, non sans rappeler que la loi de finances 2016 prévoit dans ses dépenses d'équipement et de fonctionnement une enveloppe de 7 000 milliards de dinars. Il insiste toutefois que la «rationalisation» des dépenses de l'Etat ne touche pas la politique des subventions.

Selon Benkhalfa, pour l'exercice 2016, une enveloppe de l'ordre de 1 840 milliards de dinars est prévue pour «toutes les formes des subventions», qui vont de l'alimentation, l'enseignement, jusqu'à l'aide aux couches défavorisées. En revanche, le glaive des augmentations touchera bien les carburants, mais aussi le gaz et l'électricité «jusqu'à un certain seuil». «Seuls les gens aisés et les gros consommateurs comme les industriels seront touchés par ces augmentations», tranche Benkhalfa. «Nous avons établi une franchise, une sorte de ligne rouge avec le ministère de l'Energie, à la faveur de laquelle toutes les familles qui ont une consommation moyenne de 1 500 à 2 000 DA par trimestre de consommation en énergie, seront touchées «très faiblement ou pas du tout» par les augmentations prévues. Mais à partir d'un seuil donné, certaines catégories des populations seront touchées et ce «progressivement». Le but étant, selon Benkhalfa, de redonner «de la valeur aux choses» en réduisant le gaspillage.

Y. D.

19 DA le litre de gasoil et 25 DA le litre de super

Excepté l'électricité qui ne touchera pas les ménages dont la consommation moyenne ne dépasse pas 2 000 DA par trimestre, les automobilistes paieront plus cher le gasoil.

En effet, selon le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, invité hier du Forum de la Radio algérienne, le gouvernement propose dans la loi de finances 2016 que le gasoil soit payé 19 DA le litre contre 25 DA pour le super. «Ce niveau représente ¼ de ce qui est pratiqué chez nos voisins», a martelé Benkhalfa à titre de comparaison. «Le gasoil, nous l'importons et il faut rationaliser son usage», s'est-il encore justifié. Le ministre a, par ailleurs, démenti les «rumeurs» relatives à l'institution de nouvelles taxes sur les salaires.

Y. D.

HOUDA-IMANE FARAOUN RASSURE

Les tarifs internet connaîtront une baisse en 2016

S'inscrire dans un processus de numérisation accélérée passe inéluctablement par la généralisation d'internet à l'échelle nationale. Et généralisation rime automatiquement avec une politique de prix plus «favorable». Un schéma directif global, «en cours de réalisation», a pour effet l'amélioration du service ADSL et de l'ensemble de la politique de l'ARPT.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - La démocratisation des TIC constitue «absolument» une priorité du gouvernement et la vocation même du ministère de la Poste et des TIC pour adopter un processus de numérisation administrative et économique, soutient H. Faraoun. Et parlant de démocratisation justement, deux éléments lui sont indiscutablement reliés : un standard de qualité et des prix «bon marché» puisqu'il s'agit d'un service «public». Or, aujourd'hui, le service ADSL dont même la ministre se dit «insatisfaite», n'est pas tout à fait «correct». Les tarifs appliqués par Algérie Télécom ne sont pas non plus «ce qu'ils devraient être» faute d'investissements. Mais pas que ça, ajoute-t-elle, le déploiement de la fibre optique s'était fait «anarchiquement», sans précédentes planifications ou étude de marché. Ce qui explique notamment les écarts de service offert aux usagers.

Par ailleurs, il est clair qu'afin d'encourager l'émergence d'une société de l'information, une connexion internet convenable est «une exigence», poursuit la ministre. C'est dans «cette vision», ayant pour corollaire «une réduction progressive» des tarifs internet dès 2016, que l'opérateur est justement en train de multiplier ses liaisons internationales en fibre optique. Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler qu'Algérie Télécom n'est pas à but non lucratif mais est une entreprise économique à part entière. Par conséquent, l'éventuelle baisse se fera «en fonction de sa rentabilité». Une fois son réseau complètement assaini, le nombre d'usagers augmentera notablement lui permettant ainsi «naturellement» de réaliser des économies d'échelle pour proposer des prix «symboliques» et des offres plus diversifiées pour particuliers et entreprises. Effectivement, il y a lieu d'établir une politique commerciale plus «réfléchie», plus «agressive» ajoute la ministre. A ce titre, une formation aurait dû accompagner les fonctionnaires lors du passage de l'administratif à l'économique pour un service commercial meilleur.

D'autre part, les projets des bandes passantes Alger-Valence et Oran-Valence ont été enclenchés «avant même» la coupure survenue dernièrement. Cela dans le cadre de l'amélioration du service internet justement, rappelle H. Faraoun. Pourtant, encourager davantage le développement du contenu en ligne «made in Algeria» et l'hébergement local des sites est aussi une autre solution aux incidents de coupures dans la mesure où l'usager sera moins dépendant de l'international. D'autant plus que cela dynamisera l'économie informatique du pays, suggère-t-elle.

Mais y a-t-il déjà une quelconque forme d'économie numérique ou d'e-commerce en Algérie ? H. Faraoun réplique qu'Algérie Télécom prépare justement une plateforme pour le paiement électronique des factures «uniquement pour l'instant» qui sera lancée avant la fin de l'année, «on l'espère», rajoute-t-elle.

Interrogée sur la 4G, la ministre répond qu'il est «prématuré» d'aborder le sujet puisque le cahier des charges attribué aux opérateurs de la téléphonie mobile concernant la 3G n'est pas encore «finalisé» car ce service ne s'est pas démocratisé et ne couvre pas à ce jour l'ensemble des wilayas. De ce fait, permettre l'avènement de la 4G sur le marché irait à l'encontre même de la vocation de l'ARPT vu les disparités économiques et de performances que cela engendrerait.

S'agissant des sites illicites et prohibés, H. Faraoun balaye du revers de la main une quelconque tentative d'y imposer censure. Il n'y en aura «jamais» une, affirme-t-elle. Toujours est-il qu'il s'agit de protéger les clients contre ces derniers, particulièrement les enfants et adolescents étant la tranche la plus vulnérable, par des dispositions «bien définies».

Par ailleurs, il n'a jamais été question de porter atteinte ou de remettre en question la liberté individuelle de l'usager.

N. B.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'ALGÉRIE ET LA JORDANIE

Des investisseurs privés explorent des pistes de coopération

L'Algérie et la Jordanie veulent développer leurs échanges commerciaux, actuellement en mal de croissance. Des hommes d'affaires des deux pays se sont rencontrés hier à Alger pour explorer des pistes d'investissements et d'échanges.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La Jordanie exporte vers l'Algérie un volume de près de 155 millions de dollars et les exportations algériennes vers la Jordanie représentent un volume d'à peine 6 millions de dollars.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont «loin des aspirations attendues», estiment des hommes d'affaires algériens et jordaniens, réunis hier lors d'une rencontre d'affaires initiée par la Caci, la chambre algérienne de commerce et d'industrie. Le but : trouver des pistes permettant de développer les relations économiques entre les deux pays.

«La Jordanie est l'avenir de l'économie dans les pays asiatiques et africains, nous voulons aussi développer des relations durables avec la Jordanie afin de pouvoir, entre autres accéder aussi à ces marchés», a souligné Rhiad Amour, premier vice-président de la Caci. Selon lui, le volume des échanges intra-arabe qui est de l'ordre de 11% est déjà très en deçà de ce qu'il doit être.

Les raisons de cette mauvaise coopération sont liées, estime-t-il, au manque de la logistique, de transport, d'absence de mêmes normes mais aussi aux tarifs douaniers. La Jordanie est déjà présente en Algérie dans le domaine des banques, mais beaucoup plus dans le domaine pharmaceutique avec six usines de production et cinq en cours de réalisation, commercialisant ainsi 12 % des médicaments qui circulent en Algérie.

Actuellement, les investisseurs privés jordaniens ciblent le secteur des viandes rouges et les travaux publics.

De leur côté, les Algériens qui ne se sont pas encore fait une place sur le marché jordanien, veulent exporter des produits alimentaires, électroniques et électroménagers.

S. A.

ALI BENFLIS :

«L'opposition algérienne est porteuse d'une alternative politique»

Le président du parti les Avant-gardes des libertés se fait le défenseur acharné de l'opposition qui, selon lui, existe bel et bien et a pu taire ses différends idéologiques pour se «structurer» autour d'une alternative politique au système en place.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - «L'opposition existe en Algérie, elle est structurée et est, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante, unie et porteuse d'une alternative politique», estime, en effet, Ali Benflis.

«Je comprends les réserves de ceux qui pensent que le rôle de l'opposition est insuffisant et son action limitée de même que son impact auprès de la société et son message n'aboutit pas suffisamment», explique-t-il dans un entretien, hier, au quotidien arabophone *El-Bilad*.

Et d'accuser le pouvoir d'en être le responsable, considérant que les manifestations publiques sont «un droit parmi les droits politiques et civils et un droit de la citoyenneté. C'est une constante d'une réelle vie démocratique». Benflis relève l'empressement du pouvoir politique à l'égard de ce genre de manifestations quand celles-ci travaillent ses intérêts et récuse ce même droit à l'opposition, estimant que la manifestation pacifique, calme et organisée est un des «préalables de la construction démocratique et de l'Etat de droit».

L'ancien chef de gouvernement dit, par ailleurs, prendre acte de la «violence, des provocations et du niveau bas des discours des représentants du système et ses relais». Avec, en même temps, une «opération d'assainissement politique» lancée par le pouvoir à l'égard de l'opposition. «Ce qui n'est pas étrange puisque tous les systèmes politiques totalitaires raidissent leurs discours quand ils sont acculés.»

Et de considérer le débat sur l'Etat civil dans notre pays et en ce temps précis comme une pure «diversion», expliquant que «le synonyme de démocratie est un Etat de droit et un Etat civil peut ne pas être démocratique». Et de se vouloir plus académique, soutenant ne pas connaître en homme de loi, qu'un Etat de droit dont les normes et les mécanismes sont connus».

Photo : Samir Sid

Ali Benflis.

Benflis reprend le même qualificatif «diversion» à propos des accusations que lui a lancées le chef de l'aile armée de l'ex-FIS dissous. «Je ne suis pas venu à la politique hier. Mon long parcours m'a appris à faire face aux tentatives de m'engager dans des débats secondaires et stériles, loin de la mère de toutes les problématiques nationales. Les défis et les dangers auxquels fait face le pays sont beaucoup plus importants, attirent mon attention et focalisent tous mes efforts», dit-il.

Aussi, Benflis considère que le problème du pays «ne réside pas dans la Constitution mais dans la crise de régime politique en place», s'interrogeant : «Quel bénéfice tirer d'une révision constitutionnelle alors qu'il y a vacance du pouvoir, absence de légitimité qui frappe toutes les institutions et leur paralysie dans l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles ?» Et de faire remarquer que «nulle constitution de par le monde ne peut ramener des solutions à des problématiques de cette nature et à ce niveau de dangerosité».

D'où sa conviction que cette révision constitutionnelle annoncée depuis avril 2011 «détourne l'opinion publique des vrais problèmes politiques du pays et leur fait illusion d'un projet qui ne solutionne pas ses problèmes», annonçant sa disponibilité à prendre part à «tout dialogue national vrai avec comme objectif de solutionner la crise du régime dans toutes ses composantes en redonnant la parole au peuple souverain».

M. K.

AFIN DE «GARANTIR UNE TRANSITION PACIFIQUE»

Le PLD en appelle à l'ANP

Le bureau national du Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD) appelle l'armée à réagir afin de garantir une transition pacifique de l'Algérie vers une république moderne.

Dans un communiqué signé par le bureau national, le PLD déclare : «Dans un contexte où la société est prise en otage par un système autocratique et une classe politique engluée dans l'affairisme et les calculs électoralistes, la seule force susceptible de créer un mouvement d'ensemble de la société, c'est l'ANP.

C'est la seule force sur laquelle les patriotes et les républicains fondent encore leurs espoirs pour permettre à un consensus patriotique de percer sur la scène politique, d'ouvrir la voie à une transition républicaine de façon pacifique et d'éviter l'éclatement du pays et le chaos.»

Le PLD dresse un constat sévère de la situation qui prévaut dans le pays. Il s'interroge «où veut en venir le pouvoir sachant que le pays n'est qu'un château de cartes prêt à tomber à la moindre secousse pétrolière.

Le pouvoir à bout de souffle vogue à vue d'œil et pour perdurer s'enracine dans la corruption et la gabegie.

S'il a fait de la paix sociale une constante politique, il agite aussi le spectre de la peur en brandissant l'épouvantail libyen ou syrien en sortant du chapeau une des figures les plus hideuses du terrorisme islamiste, Madani Mezrag, ou en actionnant le tristement célèbre secrétaire général du FLN dont les violences verbales et les menaces n'auguraient rien de bon pour l'avenir de notre pays».

«Dans un contexte aussi préoccupant et explosif, nous nous interrogeons sur l'avenir du pays au lendemain des purges qui ont touché les services de sécurité et du renseignement et suite à l'arrestation de deux généraux de l'ANP dont l'exemplarité a été remarquable et dont la lutte antiterroriste en a fait de véritables figures de proue.»

L'horizon de l'Algérie est bouché, poursuit le communiqué du PLD qui insère naturellement la situation du pays dans le contexte international caractérisé par «une montée sans précédent du totalitarisme à visages multiples allant de l'islamisme politique aux extrêmes droites européennes et américaines».

R. N.

RÉFORME DE LA JUSTICE

La médiation judiciaire prend forme

Quelle place pour la médiation judiciaire en Algérie, six années depuis son entrée en vigueur ? L'Association nationale des médiateurs judiciaires algériens veut redynamiser le projet en initiant des programmes de formation à l'attention de toutes personnes répondant aux critères du futur médiateur.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - A l'initiative de l'Association nationale des médiateurs judiciaires algériens, la seconde session de formation des médiateurs judiciaire a été entamée hier avec la participation d'une quarantaine de candidats.

Entrée en vigueur le 25 avril 2009 en Algérie, la médiation judiciaire, selon maître Ali Boukhelkhal, président de ladite association, est «un moyen approprié pour le règlement des conflits à l'amiable».

Selon lui, cette formation sera axée sur six volets, à savoir «l'explication des bases techniques de la médiation, l'approfondissement aux techniques de médiation, la formation des formateurs aux techniques de médiation, la formation de l'ingénierie pédagogique pour formateurs à la médiation et la formation de base des techniques de médiation dans les bureaux locaux».

Selon notre interlocuteur, «la médiation est un processus d'accompagnement des parties en litige qui se distingue par le règlement à l'amiable du conflit en rétablissant la qualité des relations entre les deux parties».

Et d'ajouter : «Conçue pour sa rapidité dans la recherche des solutions et son économie de temps et d'argent, la médiation constitue ainsi une solution qui garantit les intérêts mutuels des parties.» En effet, ce mode alternatif de résolution des conflits «est réservé à toutes sortes de litiges, à l'exception du contentieux relatif aux affaires familiales, aux affaires prud'hommales et à celles susceptibles de porter atteinte à l'ordre public».

D'après la même source, «il y a là, nécessairement, une mise au point à apporter et particulièrement quand nous parlons de ces moyens alternatifs de règlement des litiges et des conflits». Il considère à ce titre que «la conciliation est la panacée du juge», et de souligner que le travail du médiateur se base essentiellement sur l'intérêt des uns et des autres et non pas sur la loi. «Sa tâche est de renouer et faciliter le dialogue entre les deux parties», a-t-il expliqué.

En somme, «la médiation pénale constitue une mesure alternative aux poursuites pénales». «La médiation est, par nature, consensuelle : elle ne peut se dérouler qu'avec l'accord des parties», a-t-on expliqué. Cela dit, le grand avantage de la médiation est en effet de permettre aussi de (re)nouer un lien entre des parties en conflit et de préserver l'avenir si elles sont amenées à continuer à entretenir des relations, qu'elles soient de nature commerciale, familiale ou de voisinage.

Photo : New Press.

En France, le recours à la médiation est encouragé par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne, mais dix ans après l'adoption des premiers textes, les bilans statistiques montrent une faible utilisation de ce dispositif.

A. B.

EN VISITE À BÉJAÏA

Boudjema Talai en colère

En visite, hier, dans la wilaya de Béjaïa, le ministre des Transports, Boudjema Talai, n'a pas caché sont mécontentent devant «la mauvaise prise en charge» du projet de dédoublement de la voie ferrée Béni Mansour-Béjaïa.

«Ce qui me déplaît, c'est la partie ferroviaire qui a été mal prise en charge et celle maritime pour les études. Avant de finaliser le tracé et signer un contrat pour la réalisation, le minimum est de faire au préalable une enquête commodo-incommodo sachant qu'il y a des propriétés privées. Enquêter de manière précise et voir si le projet est faisable. Je constate que le projet est à l'arrêt pour cause d'opposition de citoyens . Je ne sais pas qui a tort ou raison . La situation est reprise en main par le wali qui va se réunir aujourd'hui avec toutes les parties concernées pour relancer ce projet», a indiqué le ministre des Transports dans un point de presse tout en suggérant «l'implication» de la société civile pour le dénouement de ce genre de blocage dans la réalisation de projet important pour les citoyens.

Sur la partie maritime concernant l'extension du port, Boudjema Talai a été également très clair. «L'extension du port qui n'arrive toujours pas à se concrétiser, on m'a présenté des études en deux variantes et demie mais ils hésitent à opter pour l'une des variantes, alors j'ai dit que c'est à eux de décider quelle est la meilleure solution en fonction des besoins du port, le port expose ses besoins, au bureau d'étude d'établir les plans en fonction de l'infrastructure, c'est à ce moment-là, qu'on estimera son coût. Voir comment financer le projet. Je comprends pourquoi ils sont restés autant de temps car déjà techniquement parlant, la décision n'est pas bien prise», a souligné le ministre des Transports qui a donné des instructions fermes pour l'ouverture d'une gare maritime en réalisation pour la saison estivale prochaine. «C'est tout à fait possible, il suffit de mettre en place une bonne organisation», a estimé Boudjemai Talai en parlant de ce projet de réalisation de la gare maritime qui accuse un long retard.

Le secteur des travaux publics n' a pas été également épargné lors de la présentation du projet «Carrefour des 4 chemins» à la gare routière de Béjaïa. Le ministre des Transports affirme comprendre très mal qu'on entame la réalisation d'un projet avant de lever les contraintes importantes liées notamment à la déviation des réseaux pour libérer les sous-sols ainsi que la délocalisation des constructions. «J'estime qu'il y a un problème d'organisation. On perd du temps et de l'argent. Quand on signe un contrat, ce sont des délais et des prix.

A chaque révision, cela se répercute sur les délais et les coûts», a expliqué le ministre des Transports. La proposition d'avant-projet d'étude d'extension de la piste d'atterrissage de l'aéroport sur 800 mètres, côté mer, ne semble pas convaincre également Boudjema Talai qui a demandé une autre étude de faisabilité. Ce projet d'extension de la piste d'atterrissage qui tarde à voir le jour depuis plusieurs années risque d'être une autre fois renvoyé aux calendes grecques.

Le ministre des Transports a demandé une nouvelle étude de faisabilité pour l'extension de ladite piste côté terre alors que du côté du secteur des travaux publics on pense irréalisable pour cause de trouées et de l'existence de deux routes nationales sur cet espace.

Par ailleurs, le ministre des Transports a déclaré que les deux projets de réalisation d'un tramway et le téléphérique sont «différés». «Ces deux projets qui ne sont pas une priorité pour l'instant seront réalisés dès que ce sera possible», a fait savoir Boudjema Talai dans un point de presse.

A. Kersani

SALON NATIONAL DE LA MICROENTREPRISE INTERVENANT DANS LE DOMAINE CULTUREL

Un déficit d'un million de microentreprises

Tous les moyens étaient mis en œuvre par les pouvoirs publics pour le Salon national de la microentreprise intervenant dans le domaine culturel qui se tient depuis hier dans la grande salle des spectacles Ahmed-Bey et qui s'étalera jusqu'à novembre.

Pour cette édition, les organisateurs ont voulu faire de cet événement une référence en la matière en prévoyant pas moins de cinq conférences et quelques quatre autres tables rondes en plus de visites guidées à travers les universités de Constantine, car c'est l'élite qui est ciblée, les étudiants en premier lieu.

La présence de la Maison de l'entrepreneuriat, dispositif institué depuis plusieurs années déjà par l'université de Constantine et qui a pour mission d'accompagner les étudiants pour leur inculquer l'esprit entrepreneurial et partant, les mettre sur orbite pour créer leur propre entreprise à la faveur de formations spécifiques, prodiguées régulièrement durant leur cursus universitaire, en est l'exemple. Aussi, d'autres institutions ne sont pas en reste puisque, l'Ansej, et l'Angem tenteront d'apporter toute l'aide nécessaire en termes d'informations, aux étudiants, venus nombreux s'enquérir des nouvelles dispositions pour la création d'entreprise.

Les stands qui s'y trouvaient offraient aux visiteurs toute une panoplie des prouesses de certains jeunes entrepreneurs, leurs savoir-faire, ingéniosité et sens de la créativité qui n'ont pas laissé de marbre les responsables qui découvraient tant de génie. Et c'est d'ailleurs à ce sujet que le wali dans l'une de ses déclarations dira : «Il y a de la pâte, nous n'en disconvenons pas et avec les efforts des pouvoirs publics pour faciliter la création de ces microentreprises, nous étions convaincus des résultats, mieux encore, avec les nouvelles dispositions du code des marchés, la commande publique prévoit à hauteur de 20%, l'implication de ces jeunes entreprises, le but étant de les stimuler davantage.

A Constantine, nous avons ouvert la voix à plusieurs d'entre elles et les résultats sont encourageants, tant pour l'Etat que pour les jeunes entrepreneurs.» Toutefois, tient à rassurer le premier responsable de la wilaya, «il ne faut pas aussi que ces jeunes entrepreneurs attendent uniquement la commande publique, l'esprit entrepreneurial doit les inciter à décrocher des marchés, ailleurs que dans la sphère publique, car, il en existe et à grande échelle».

Pour sa part, le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali, conscient du déficit de plus d'un million d'entreprises à travers le territoire national, dira : «Il est claire qu'en dépit de toutes ces facilitations, le déficit reste énorme et quand bien même il existe plusieurs dispositifs pour la création d'entreprises, nous continuons à œuvrer dans ce sens pour attirer un maximum de jeunes, notamment chez l'élite où les possibilités sont énormes. Il demeure toutefois que le manque de communication concernant ces dispositifs qui suscitent quelques appréhensions est patent, mais ce Salon est au même titre que les précédents ou ceux à venir, sont là pour se rapprocher de nos jeunes, et partant les inciter à participer pleinement au redressement économique du pays.

Malgré toutes ces bonnes volontés, nous avons noté une présence très timide, car, sitôt la délégation du wali partie, l'espace prévu pour cet évènement s'est pratiquement vidé. Autant dire qu'il y a beaucoup à faire dans un domaine où la confiance continue de faire défaut.

N. Benouar

STARTUPPER DE L'ANNÉE PAR TOTAL

En quête de projets innovants

La filiale lubrifiant du groupe Total vient de lancer le challenge «Startupper de l'année», initié dans 34 pays d'Afrique et qui vise à primer et accompagner les meilleurs projets de création et développement d'entreprises et la création d'emplois.

Cette compétition, lancée ce 1er novembre, est ouverte à tout Algérien âgé au plus de 35 ans et qui présente un projet original qui saura susciter l'intérêt du jury composé d'experts de divers horizons, de professeurs d'université, de DG de multinationales et d'entreprises locales.

La période d'inscription durera jusqu'au 31 janvier 2016 et permettra ainsi à un grand nombre de candidats de se préparer et de présenter leurs projets datant de moins de 2 ans.

Le directeur général de Total lubrifiant Algérie, Bernard Carbo, précisera au cours d'une conférence de presse organisée récemment, que le challenge «Startupper de l'année par Total» est une activité qui «s'inscrit dans le cadre de la politique globale de soutien de Total au développement socio-économique de tous les pays où le groupe est implanté à travers le monde.

Il constitue une initiative très concrète pour contribuer localement, sur le continent africain, au renforcement du tissu industriel et de l'emploi, à travers l'appui apporté aux entrepreneurs les plus audacieux et les plus innovants, dans la réalisation de leurs projets, une démarche qui vise à faire émerger de nouvelles initiatives, dans le respect des valeurs qui sont celles du groupe».

Autrement dit, la condition sine qua non imposée aux titulaires de projets, c'est d'être «innovants et audacieux» et hisser vers le haut la qualité des initiatives attendues au cours de ce concours.

Une dizaine de projets seront retenus pour la sélection finale et il n'en sera annoncés que les trois premiers.

Des récompenses seront remises aux lauréats lors d'une cérémonie prévue vers la fin du 1er trimestre 2016. Un montant de 4 000 000 (4 millions de dinars) est d'ores et déjà dégagé pour récompenser les trois meilleurs projets.

B. B.

CONTOURNEMENT DU TUNNEL DE DJEBEL EL OUAHCH

La visite en catimini du ministre

Le wali de Constantine, Hocine Ouaddah et le ministre des Travaux publics, Ouali Abdelkader, se sont rendus dans la soirée d'avant-hier, au chantier dans le cadre de la finale qui s'est jouée entre le MOB et l'ESS au contournement de Djebel El Ouahch, un projet qui devait être réceptionné le 31 octobre dernier.

Selon le wali, «le projet est pratiquement finalisé et si quelques retards sont enregistrés, cela est dû à la topographie du site, du moins une partie qui nécessite un travail supplémentaire. Optimiste, ce dernier affirme : «C'est une question de jours, c'est durant ce mois de novembre que tout sera finalisé, s'il y a ce petit contretemps, c'est d'abord la difficulté du terrain mais aussi quelques pluies qui ont altéré la cadence des travaux, ainsi, je peux dire en toute honnêteté que ce projet a été un défi que nos entreprises tant publiques que privées ont su relever et sans vouloir faire dans l'autosatisfaction, je peux dire que nous sommes fièrs du travail accompli.»

Il reste à savoir si les contraintes vont être levées dans leur totalité pour rendre le tronçon carrossable pour le plus grand bonheur des utilisateurs d'une route qui n' a pas fini de constituer un véritable cauchemar depuis des années, quant au dossier Cojaal, sa gestion reste un autre mystère qu'il va falloir élucider un jour .

N. B.

M. Mohamed Bensalem nous écrit

Je suis étonné qu'un journal aussi sérieux que *Le Soir d'Algérie* et qu'un journaliste aussi chevronné que monsieur Maâmar Farah puissent s'autoriser à publier des assertions infondées de madame Ziouche Rachida sans aller les vérifier à la source ou par le biais d'un travail journalistique digne de ce nom.

Dans l'espoir que vous publierez cette mise au point - ce qui est le SMIG en matière d'éthique journalistique - je vous informe d'ores et déjà que, n'en déplaise à madame Ziouche qui s'est fait hara-kiri elle-même, en refusant de travailler avec l'équipe du restaurant qu'elle a, pourtant, elle-même choisie en toute liberté, le pavillon d'Algérie a reçu la médaille d'or sur les 90 pays qui composent les 9 clusters.

Cette médaille d'or a été attribuée par un jury international composé de 9 experts venus d'horizons divers et spécialisés dans la sécurité alimentaire, l'architecture et le design.

Ce jury que nous n'aurions pas pu corrompre comme pourrait l'imaginer madame Ziouche, tiraillée par une haine enfouie et mal contenue suite au renvoi de son fils pour désobéissance et irrespect envers sa hiérarchie. Donc, il est inutile de lui rappeler que les moyens dégagés par l'Etat algérien ont été bien utilisés et ont permis à l'Algérie de briller au firmament de cette prestigieuse exposition universelle.

Quant aux indemnités de l'équipe du commissaire, sa malhonnêteté légendaire la pousse à feindre l'ignorance qu'elles ont été fixées par un arrêté interministériel signé, entre autres, par Monsieur le Ministre des Finances.

Concernant le restaurant qu'elle compare à une gargote, je l'invite à consulter les suppléments gastronomiques du prestigieux journal italien *Il Corriere dela Sera* qui l'ont classé dans le Top Ten sur les 500 restaurants que comptait Expo-Milano 2015.

Quant à elle, le chef Amine Mecili, très connu et médiatisé en Algérie vous dira, si un jour vous l'invitez, que madame Ziouche qui, soit dit en passant, connaît beaucoup plus la cuisine marocaine qu'algérienne, ne sait pas préparer la «sardine bedderssa» : élémentaire mon cher... Maâmar Farah. Sur un autre plan, en lisant sa diatribe contre la participation algérienne à Expo-Milano 2015, on remarque qu'elle use et abuse de formules teintées de nationalisme, alors qu'on a été surpris de la voir voyager avec un passeport français. Alors trêve de surenchères. On est algérien ou on ne l'est pas. Et si on ne l'est pas comme cette dame, on doit s'occuper du pays qui lui a offert, au prix de compromissions, le passeport de couleur autre que le vert pour lequel sont morts de valeureux martyrs.

Ceci dit, je demeure à votre entière disposition pour d'autres éclairages tout en me réservant le droit d'ester en justice la dame en question pour diffamation et mensonges.

Mohamed Bensalem,
Commissaire général de l'Algérie
à l'Exposition universelle de Milan 2015.

BÉJAÏA

Des machines à sous partout, au vu et au su de tout le monde

Interdites d'exploitation dans les bars et cafés depuis plusieurs années dans l'Hexagone, les machines à sous, ne cessent de faire des ravages, voire des désastres économiques chez les malheureux «inconditionnels» dans la région de Béjaïa.

Photo : DR

Le fléau s'installe progressivement et à une vitesse fulgurante dans de nombreuses boites et autres bars de la ville de Béjaïa et sa périphérie, au su et au vu de tout le monde.

La prohibition de cette dangereuse addiction semble complètement ignorée par les services de sécurité. Importées frauduleusement par des réseaux "mafieux» depuis l'Europe, les machines à sous continuent de broyer sérieusement les quelques épargnes «familiales» et les biens de personnes en quête de gain facile.

Jugées illégales et interdites en France depuis 2010 puisqu'elles n'offrent pas aux joueurs les moyens d'évaluer leurs dépenses ou le temps passé ni de se réguler, ces dernières ont «miraculeusement» trouvé refuge en Algérie en général et à Béjaïa en particulier.

Ce sont également des jeux qui sont extrêmement rapides, poussant à rejouer de l'argent très vite et qui peuvent facilement donner l'impression d'avoir «presque gagné». Le fait qu'on y dépense plus d'argent signifie aussi qu'on y perd plus d'argent. L'envie de se «refaire» peut donc venir très vite chez le joueur, le poussant à jouer encore plus.

Les cas se comptent par milliers à Béjaïa et ses environs, certaines personnes très connues localement pour leur aisance financière se sont retrouvées du jour au lendemain à la rue et ayant perdu leur chemise sur le tapis, sans le moindre billet devant cette pratique dangereuse d'un nouveau genre. Le développement de ces jeux, normalement interdits par la loi attire tous les publics y compris des personnes modestes qui finissent par se retrouver dans une situation désespérée. En réalité et dans la majorité des cas, ces machines à sous importées par ces réseaux clandestins, sont des machines à sous vidéo. Ces appareils fonctionnent grâce à un programme informatisé et rien n'est laissé au hasard. «Tout est ficelé, il n'y a que le propriétaire de la machine et son associé d'affaire qui tirent les énormes profits», nous dira un joueur au centre-ville de Béjaïa, avant d'ajouter «Croyez-moi, je croule sous les dettes, je n'arrive plus à me remettre, dès que j'ai un peu d'argent, je n'ai qu'une seule envie, c'est de retourner au bar pour tenter encore ma chance. Je me souviens que j'ai gagné 10 millions, il y a quelques mois, mais à vrai dire, j'ai dépensé plus de 50 pour en avoir réussi le coup. L'addiction à ces machines m'empoisonne la vie, je ne sais plus quoi faire».

Tous les accros à ces jeux s'accordent à reconnaître que ces machines sont truquées par ces réseaux sans scrupule, seulement, ils s'interrogent sur le laxisme et la sourde oreille ainsi que l'effet de fermer les yeux des autorités policières devant ces pratiques, de surcroît interdites. «Personne ne se soucie, la majorité des bars disposent de ces machines à sous, j'ai vu même des policiers s'adonner aux plaisirs de ces dernières et je crois sincèrement qu'ils ignorent complètement la législation et la loi les concernant, c'est de l'absurdité à l'algérienne quoi !», nous dira à ce sujet un retraité du centre-ville de Béjaïa.

Kamel Gaci

RELIZANE

Quatorze mille poussins ravagés par les flammes près de la pénétrante de l'autouroute

Un camion qui transportait des poussins a pris feu, hier, suite à un court-circuit, au niveau du chemin communal de Belacel, non loin de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest, dans un camion commercial au milieu de la route, où deux personnes à bord dudit camion âgées de 27 et 29 ans ont été victimes de brûlures de premier degré au niveau de la main, et quatorze mille poussins ont été calcinés par les flammes, selon un communiqué rendu public par le chargé de la cellule de communication de la Protection civile de Relizane. Les deux personnes blessées ont été évacuées par les usagers de la route, vers l'Etablissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane et placées dans le service des brûlés. Par ailleurs, une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer les causes exactes de ce sinistre qui a occasionné des dégâts matériels, selon ledit communiqué.

A. Rahmane

OUM-EL-BOUAGHI

Saisie de 3 kilogrammes de kif à Aïn M'lila

Selon des sources sécuritaires, nous avons appris que les éléments des services régionaux de la brigade de la lutte contre les stupéfiants ont réussi à mettre en échec une tentative de transaction d'une importante quantité de kif traité.

L'opération a eu lieu en cette fin de semaine lorsque, suite à des informations parvenues aux services de police d'El Hadjar, dans la wilaya de Annaba, faisant état d'existence d'un jeune en possession d'une quantité de drogue, une intense descente a été effectuée aboutissant à l'arrestation du jeune présumé auteur du trafic de drogue. La fouille corporelle du jeune a permis la découverte d'une quantité de kif traité ; conduit aux bureaux de poste des services de sécurité, le jeune a avoué être membre d'un réseau opérant à travers les wilayas de l'est du pays, notamment à partir de la ville de Aïn M'lila dans l'ouest de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi.

Forts d'un élargissement de compétence territoriale, les limiers en charge du dossier ont pu, en fonction d'un stratagème, intercepter l'autre complice dénoncé par le jeune de Annaba. Ce dernier, à la vue des policiers, a pris la fuite abandonnant son véhicule sur la place publique, la fouille du véhicule a permis la découverte d'une quantité de drogue estimée à près de trois kilogrammes. Les deux jeunes impliqués dans cette affaire ont fait l'objet d'une présentation devant le tribunal.

Moussa Chtatha

Chute mortelle d'un trentenaire

La cité Larbi-Ben-M'hidi, dans le chef-lieu de wilaya, a connu hier en début de journée un drame lorsque les habitants de la cité des 200 logements jouxtant l'université ont assisté à la chute d'un jeune âgé de 30 ans, qui a basculé du quatrième étage d'un bâtiment.

Les citoyens ont immédiatement alerté les éléments de la Protection civile dont l'unité se trouve à quelques encablures du lieu du drame qui ont accouru pour transférer le corps sans vie vers l'EPH d'Oum-El-Bouaghi.

Selon les premiers indices recueillis par notre journal, la victime répondant aux initiales de H. N., âgé de 30 ans et dont la mort serait instantanée, souffrirait de graves troubles psychologiques.

M. C.

SIDI-BEL-ABBÈS

Des malfaiteurs armés d'épées tentent de voler la poste en plein jour

Hier, vers midi, alors que les venelles de la ville grouillaient de monde, deux individus armés d'épées ont fait irruption à la poste Belacel-Lakhdar située dans le quartier populeux de Benhamouda de Sidi-Bel-Abbès, pour s'emparer de l'argent de la caisse. Ce sont les cris du receveur qui ont ameuté les passants, faisant avorter la tentative de vol, heureusement. D'après nos sources, les deux malfaiteurs auraient remarqué le convoi de transport d'argent au niveau de la poste avant qu'il ne tentent leur méfait. Les deux individus ont été arrêtés par la police, alertée à temps.

A. M.

NOUREDDINE BENISSAD,

«Seule une justice indépendante

Au nom des droits de l'Homme (par ailleurs imprescriptibles) on tue, on déstabilise des Etats, l'on crée des conflits interethniques ou religieux, on manipule les minorités en se donnant bonne conscience car c'est pour la défense des libertés, de la dignité humaine. Les conséquences sont dramatiques : les pires atrocités sont commises, la paupérisation se répand à grande échelle dans de vastes régions devenues la proie d'immenses enjeux économiques et géostratégiques. Faire main basse sur les richesses là où elles se trouvent, les multinationales et les puissances de l'argent ne reculent devant rien, pas même la mort. Les délinquants politiques violent allègrement le droit international produit pourtant dans leurs propres pays. Les organisations non gouvernementales (prétendument indépendantes de toute forces politique et d'agent) s'avèrent souvent être un cheval de Troie par excellence. Les Etats sont soumis et doivent se soumettre au discours ambiant et recourir à la terminologie des puissants en matière de droits divers. L'extraordinaire machine de propagande prend le relais pour distinguer les bons des méchants. Le cas de la Syrie est le champ de toutes les expérimentations du viol des Etats souverains. Il en découle une pression indirecte pour les pays récalcitrants qui préfèrent se conformer au discours dominant en vigueur. Seul l'Occident est le seul à même de

Photo : DR

délivrer le permis de bonne conduite d'un Etat et de le déclarer terroriste lorsque cela compromet ses intérêts. Aux Etats-Unis, dans l'Etat du Texas, la peine de mort est appliquée sans que cela soulève des tempêtes de condamnations. En Arabie Saoudite elle est appliquée de la manière la plus sauvage. Et cela nous ramène au débat récurrent sur la peine de mort non abolie officiellement en Algérie et non appliquée au demeurant. Maître Benissad, avocat, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH), milite pour son abolition arguant du fait que son application est une offense au droit sacré à la vie et qu'elle ne réduit pas la criminalité. Face au confort de cette argumentation et de celui des tenants de l'application de la peine de mort, la société a du mal à digérer ce phénomène qui prend de l'ampleur par ailleurs et les statistiques sont là pour le montrer. A Constantine, avec le double meurtre des petits Haroun et Brahim en mars 2013, ou encore récemment à Mila celui du petit Anis, 5 ans, et aujourd'hui Amine 7 ans à Dély Ibrahim (Alger), le drame se pose dans toute son ampleur. La foule crie vengeance. Mais les bourreaux d'enfants échappent à la vindicte populaire parce que les familles des victimes ne peuvent se faire justice elles-mêmes. Au jour d'aujourd'hui, il n'y a pas eu de jugement à la hauteur de ces drames et qui plus est à valeur dissuasive. Nous avons sollicité maître Benissad pour apporter ses réponses à ce type de questions et d'autres. Le ton politiquement correct contrebalance le verbe enflammé du militant des droits humains auquel nous nous attendions. Comment peut-on ménager la chèvre et le chou dans le cas de rapt d'innocents et avoir une quelconque mansuétude pour le pédophile ?

Entretien réalisé par Brahim Taouchichet

Le Soir d'Algérie **: Maître Noureddine Benissad, cela fera bientôt une année depuis votre réélection à la tête de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH). S'il vous était demandé de faire le bilan de votre action depuis, quelle serait-il ?**

Maître Noureddine Benissad : Il y a ce qui est visible et ce qui relève des activités internes et organiques. Pour le premier volet, nous travaillons dans la veille, l'alerte, l'assistance par les consultations, des séminaires et rencontres avec la société civile, les médias, les syndicats sur toutes les thématiques relatives à notre objet des droits de l'Homme, la défense des militants des défenseurs des droits de l'Homme et nos différentes participations au plan international pour tous les événements qui ont un lien avec les droits de l'Homme (congrès de la Fédération internationale des droits de l'Homme, assemblée générale du réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme et groupes de travail, Congrès mondial contre la peine de mort), organisations non gouvernementales auxquelles nous sommes affiliés à part entière. Pour les activités internes, nous tenons des formations pour nos militants pour les initier aux conventions internationales (droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels). Concernant l'organique, nous avons procédé à l'ouverture de nouveaux bureaux de la ligue et nous sommes en phase de renouvellement de tous les bureaux à travers le territoire national comme nous avons tenu le conseil national conformément à nos statuts. Notre ligue fonctionne avec des moyens très limités car nous ne recevons aucune subvention et tout ce que nous faisons, c'est grâce aux militants et à leur bénévolat.

Avez-vous le sentiment, aujourd'hui, que la situation des droits de l'Homme en Algérie vous interpelle plus que jamais quant à leur respect et dans ce qui est en rapport avec la réalité des libertés du citoyen ?

On peut dire qu'il y a eu trois périodes. La première, celle du système unique où les droits de l'Homme n'avaient pas droit de cité, du moins pour les droits politiques et civils. La deuxième concerne l'ouverture formelle au pluralisme par la Constitution de 1989 et la promulgation de lois sur les partis politiques, les syndicats, les associations, sur les manifestations et réunions publiques, l'information, etc., que l'on peut qualifier de libérales. La troisième, plus sombre, notamment depuis l'interruption du processus électoral en 1992 et la décennie noire qui s'en est suivie avec notamment l'instauration de l'Etat d'urgence en février 1992. Nous avons vécu 19 ans sous l'état d'urgence où pratiquement toutes les libertés étaient suspendues (libertés de créer des partis, des syndicats, des associations, des médias lourds, des journaux, de manifester, etc.).

Au début de l'année 2011, après ce qu'on a appelé «les émeutes de l'huile», le président de la République a annoncé la levée de l'état d'urgence, matérialisée ensuite par décret présidentiel. Nous avons réagi positivement à cette levée tant les Algériens avaient soif d'exercer librement leurs droits constitutionnels. Mais dans la réalité, rien n'a changé du point de vue de l'exercice des libertés collectives. On continue à entraver les activités des partis politiques, des syndicats, des associations, des médias et des défenseurs des droits de l'Homme. On continue à refuser l'agrément à des partis politiques, à des associations sans motif juridique. Mais seul un pouvoir judiciaire indépendant peut garantir l'exercice des libertés d'ailleurs indiqué dans notre Constitution. A l'évidence, ce n'est que dans une démocratie qu'on peut concevoir la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, l'Etat de droit, l'exercice des droits et l'alternance au pouvoir.

Quelle serait votre lecture de la façon dont ont été arrêtés et mis en prison des généraux aux états de service exceptionnels, dit-on ?

En tant que Ligue des droits de l'Homme, nous demandons que les droits de ces généraux, qui sont des citoyens aussi, soient préservés, qu'on les traite selon les lois de la République et qu'on respecte leur dignité en tant qu'êtres humains. Les dispositions du code de procédure pénale édictent des règles strictes quant à la présomption d'innocence et au procès équitable qui doivent être respectés et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de personnes âgées ou de cadres ayant servi dignement le pays. On ne peut pas avoir une attitude disproportionnée aux opinions émises.

Le patron de Cevital dans ses démêlés avec le gouvernement, dit craindre d'être arrêté sans autre forme de procès à son retour en Algérie alors qu'aucun mandat d'amener n'a été produit par le ministère de la Justice. Une situation de non-droit qui transcende tout ce que l'on dit sur les droits constitutionnels du citoyen et M. Rebrab en est un jusqu'à preuve du contraire...

M. Rebrab est un citoyen algérien et doit bénéficier à ce titre de ses droits constitutionnels. Il me semble que M. Rebrab a exprimé une opinion, c'est son droit et on ne peut poursuivre ou entraver ses activités parce qu'il a exprimé une opinion. La Constitution algérienne garantit le droit à toute personne d'émettre une opinion et de ne pas être inquiété en raison de cela.

A propos de liberté, serait-il excessif de dire que le droit de se réunir, de manifester, de créer une association quelle que soit sa vocation est un leurre s'agissant de leur autorisation ou de leur agrément qui dépendent de l'administration, c'est-à-dire du pouvoir ?

La loi de 1990 sur les associations a institué un système déclaratif, autrement dit par le seul fait de déposer un dossier au niveau de l'administration et que celle-ci vous remette un récépissé, votre association est considérée comme enregistrée et vous pouvez activer. La loi du 6 janvier 2012 sur les associations a instauré le régime de l'agrément et c'est donc au bon vouloir de l'administration indépendamment des dispositions contraignantes pour créer une association. Un bon nombre d'associations a déjà cessé d'activer puisque loi les obligent à se conformer à loi de 2012 ; les manifestations sont interdites alors que la Constitution les garantit ; le droit de tenir des réunions publiques est soumis à autorisation préalable de l'administration. Comment voulez-vous instaurer des valeurs tels que le dialogue, la confrontation des idées, le débat, la paix, la tolérance si on ferme les canaux d'expression pacifique ?

Visiblement, la prééminence du politique sur le droit réduit à néant tout le discours sur l'instauration d'un Etat de droit. En conséquence, les institutions sont encore dans une situation de précarité devant le manque de crédibilité aux yeux du citoyen. Nous vivons ainsi sur un fond social délétère ?

Votre question renvoie à ce que j'ai dit plus haut. Il faut bien évidemment, pour donner un sens à votre question, une séparation effective des pouvoirs et une indépendance de la justice. L'indépendance de la justice implique que, non seulement, elle peut mettre le holà aux abus de l'Exécutif et de l'administration, notamment vis- à-vis des citoyens, mais aussi «produit» du droit par de la jurisprudence en rappelant les principes constitutionnels et en protégeant les citoyens.

Nous voici alors en pleine insécurité si l'on se réfère seulement aux drames insupportables des enlèvements d'enfants. C'est épouvantable et le plus dangereux est que les pouvoirs publics ne donnent pas l'impression d'avoir pris la mesure de ce meurtrier et affligeant fléau...

Tous ces drames ont toujours existé, j'allais dire depuis que le monde est monde.

PRÉSIDENT DE LA LADDH :

peut garantir l'exercice des libertés»

Je peux vous dire que tous ces maux dont vous parlez (les enlèvements d'enfants, la pédophilie, les assassinats d'enfants, les infanticides, les parricides, la drogue, etc.) ont toujours existé et j'en ai vu dans ma modeste carrière d'avocat. Avec la télévision, les journaux, les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de l'information, on ne peut plus rien cacher. Mais au-delà de ces drames et des crimes abominables, il faut aller au fond des choses. Aujourd'hui, regardez l'offre télévisuelle, c'est une excellente démonstration du déclin de la société. La télévision abêtit la pensée des enfants et conforte l'extrême pauvreté du vocabulaire et des expressions, et surtout honore même l'élimination des faibles. On impose aux jeunes et aux téléspectateurs une dictature double, une double règle simultanée et consubstantielle : la loi du plus fort et le rejet du plus vulnérable, on fête les vainqueurs et on stigmatise l'échec. Peut-on espérer faire vivre la fraternité et la solidarité ? Je dis tout ça parce qu'on produit la violence au quotidien. Que font nos enfants dans les rues, dans les marchés, sur les routes, dans les stades alors qu'ils doivent être à l'école, à la maison, dans les musées, dans des espaces appropriés pour s'initier à la musique, au théâtre, au sport, etc. Qui est responsable de cette situation ? Evidemment l'Etat, car il doit mettre en place des politiques publiques pour prendre en charge ces questions. Les parents aussi sont responsables de leurs enfants.

A défaut d'une politique préventive, les services de sécurité mis sous pression dans ce genre d'affaires de pédophilie et de viols arrivent trop tard. Encore heureux que le corps de la victime est retrouvé ce qui permet aux familles de faire leur deuil...

Les crimes sont toujours abominables et ce n'est que justice que de les juger et de les condamner. Je veux préciser que les assassinats des enfants Brahim, Haroun et Anis sont abominables et rien ne peut justifier un crime, de surcroît à l'égard d'un enfant. Leur assassinat nous a tous choqués et chacun de nous s'est senti victime comme si c'étaient nos propres enfants. Aucune loi, aussi répressive soit-elle, ne peut, malheureusement, dissuader le crime.

La réalité est que le délit et le crime sont consubstantiels à l'humanité, à toute civilisation et à toute société, puisqu'ils «font partie» de la nature humaine. La peine de mort n'est pas dissuasive, les statistiques le montrent à travers le monde entier. Dans les pays où la peine de mort existe et où les exécutions n'ont pas été gelées, la criminalité n'a pas diminué et dans les pays qui l'ont abolie totalement, la criminalité n'a pas augmenté. Vous voyez bien que ce n'est pas un argument qui tient la route et il est inopérant. Ceux qui sont exécutés sont les plus faibles, ce sont les catégories les plus vulnérables, ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre.

La peine de mort est l'arme des puissants. Dans les pays qui l'ont encore maintenue, on remarque que la plupart des crimes susceptibles d'entraîner la peine de mort sont de nature politique. Toutes les dictatures ont maintenu la peine de mort. Des personnes ont été exécutées suite à des erreurs judiciaires, on s'est aperçu des années plus tard qu'on a exécuté des innocents. On ne peut pas admettre le maintien de la peine de mort dans des pays où les principes de la présomption d'innocence et des procès équitables ne sont pas respectés. La peine de mort n'a aucun sens dans les pays où la torture et les traitements dégradants sont de mise. Au regard du droit international, la peine de mort est considérée comme un traitement cruel, inhumain et dégradant. L'Algérie a adhéré au moratoire de l'ONU depuis 1992 et n'exécute plus les condamnés à mort depuis cette date. On est sur la liste des pays abolitionnistes de fait. Il faut écouter le récit d'un condamné ou assister en tant qu'avocat à des exécutions pour se convaincre de la cruauté de la peine de mort. La peine de mort ne permet pas de rendre à sa famille et à la vie la victime d'un crime. Il faut souligner que l'abolition de la peine de mort n'est pas un mépris à l'égard de la victime, sa famille et une impunité au criminel, mais simplement aller vers une peine de substitution, la prison à vie pour le criminel qui aura toute la vie pour méditer son crime et faire son mea culpa. Autant de raisons objectives pour l'abolition pure et simple de la peine de mort pour reprendre l'expression de Victor Hugo.

Dans un monde en pleine mutation, dans une Algérie où le nombre d'habitants dépasse 40 millions d'individus, l'urbanisation accélérée et la transition dans la douleur d'un mode de vie à un autre dans les méga-cités nouvellement construites, la vie est devenue un risque pour ne pas dire un luxe à défaut de barrières de protection du fait de la défaillance des services compétents de l'Etat. La LADDH a-t-elle engagé une réflexion pertinente qui prenne en compte cette nouvelle donne ?

En effet, nous assistons à une urbanisation effrénée qui fait apparaître une nouvelle délinquance et des formes de violence. Il me semble dans ces nouvelles villes, sorties ex nihilo, qu'on n'a pas assez réfléchi à tous ces phénomènes et je persiste à penser que si les associations étaient associées aux politiques urbanistiques, on aurait évité beaucoup d'écueils.

L'aménagement du territoire ne peut se concevoir qu'avec la participation citoyenne. La Ligue peut lancer une réflexion avec les universitaires et notamment les sociologues sur ce sujet.

Vous menez un combat pour les droits de l'Homme aux côtés d'autres associations qui ont la même vocation. Qu'est-ce qui vous distingue ?

Nous sommes pour la pluralité, on ne peut pas se prévaloir des principes des droits de l'Homme et revendiquer ou exercer le monopole ou l'hégémonie dans ce domaine. Beaucoup d'associations qui activent sur des thématiques particulières, sur les femmes, les enfants, les handicapés, les malades, etc., font un travail formidable. Rien de particulier ne nous distingue si ce n'est bien entendu notre ligne et notre indépendance. L'essentiel est que nous fassions avancer la cause des droits de l'Homme même si les styles de travail sont différents. En fait, le combat pour les droits de l'Homme est mené au quotidien par des millions d'Algériens pour que leur dignité soit respectée, nous ne faisons que les accompagner.

Droits de l'Homme, de la femme, de la jeunesse, liberté religieuse, respect des minorités sont autant de revendications légitimes qui participent de la dignité de tout être humain. L'Algérie ne fait pas exception et les fait siennes, tout au moins dans les déclarations des officiels. Les Occidentaux, défenseurs zélés de ces valeurs, démontrent de jour en jour qu'ils en font un cheval de Troie et les utilisent dans leur volonté de déstabilisation et d'assujettissement. C'est là un fantastique dilemme, qu'en dites-vous ?

Les droits de l'Homme sont universels. Tous les humains du monde aspirent au respect de leur dignité d'être humain et pourquoi les Algériens en seront-ils exclus ? Le droit à la vie, à l'éducation, à la santé, à avoir une opinion, à s'exprimer librement, à exercer son culte, à circuler librement, à respecter sa dignité sont-ils faits uniquement pour les Occidentaux ? Les Algériens, les Tunisiens, les Marocains, les Boliviens, les Chinois ont droit à ces droits tout simplement parce que ce sont des êtres humains comme les autres. Les droits de l'homme sont un patrimoine de l'humanité. On aurait pu être à l'avant- garde des droits de l'Homme dans le monde arabe et le monde musulman pour un pays comme le nôtre qui a contribué à porter très haut le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à démanteler le système colonial par cette revendication. C'est un énorme gâchis.

Bien sûr qu'il faut applaudir l'octroi du prix Nobel de la paix décerné au «Quartet» auteur du dialogue pour la transition démocratique en Tunisie. Il en fait un modèle de démocratie. Beaucoup ont accueilli cette nouvelle avec un sourire entendu, car les motivations politiques profondes sont sous-jacentes à cette décision. Et comme pour donner confirmation à cette impression de téléphoné, il vient à l'esprit le même prix décerné à Barack Obama et on sait ce qu'il advient de la Palestine, de la Syrie...

Il faut au contraire se féliciter de ce prix attribué au Quartet tunisien, d'autant plus que les Tunisiens s'en réjouissent. La Tunisie est un bon exemple de transition politique pacifique contrairement à ce qui s'est passé en Syrie, en Libye et en Egypte. Il est évident qu'en Tunisie, le dialogue entre les différents acteurs politiques, sociaux et la société civile a conduit à un compromis qui a évité les dérapages et la violence. Il faut s'en réjouir pour nos amis tunisiens.

Et c'est aussi une leçon pour le monde qu'il est possible dans nos régions de dialoguer et d'arriver à des compromis sans basculer dans la violence.

La première élection de Barack Obama a suscité beaucoup d'espoir au début, notamment chez les Palestiniens, mais le désenchantement est arrivé trop tôt. Il n'a pas fait avancer d'un iota les droits des Palestiniens à un Etat indépendant. C'est une tache noire pour la communauté internationale.

B. T.
taouchichetbrahim@ymail.com

Publicité

STÈLE DÉDIÉE AUX MARTYRS : «LA BOUGIE» ÉRIGÉE AU CENTRE-VILLE DE TIZI-OUZOU

Une attractivité touristique et un reflet mémorial

C'est le totem de Koh Lanta de la célèbre émission de jeu et d'aventure de TF1, disent certains ; un phare qui dirige les bateaux en mer, pour d'autres ; le bon sens populaire l'a affublé du nom de bougie. La bougie, puisque c'est cette dénomination que retient la vox populi, c'est ce monument érigé à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Bienvenue au mémorial des 20 000 martyrs de la wilaya de Tizi-Ouzou, zone une de la glorieuse wilaya III historique !

Saïd Aït Mébarek - Tizi-Ouzou (Le Soir) - Sensé être un lieu emblématique de la ville, sa mémoire visuelle et patrimoniale, sa marque de fabrique urbaine susceptible d'étonner le touriste ou d'émouvoir le badaud, cet ouvrage monumental fait l'objet de commentaires caustiques. Des quolibets à peine nommables ! On a beau interroger son identité visuelle, ce monument est artistiquement inclassable, un OANI, objet artistique non identifié !

Offert à l'œil du passant sur l'espace public, tout ouvrage monumental ou de travaux publics (pont, viaduc, bâtiment) est perçu de la même manière qu'une opinion livrée à la discussion de café du commerce. C'est-à-dire, de la façon la plus triviale. Erigé sur le toit de la trémie, à l'entrée ouest de la ville, l'édifice monumental appelé communément La Bougie repose sur un socle en béton armé serti de plaques de marbre sur lesquelles sont gravés les noms des 20 000 martyrs de la révolution que compte la wilaya de Tizi-Ouzou.

De forme cylindrique entouré par une ligne sous forme d'un serpentin et prolongé au sommet par un dôme en verre illuminé de nuit, le mastodonte de fer est pavé de petites figurines, sorte d'enluminures aux formes incrustées qu'on ne peut distinguer de loin. En art, pour tout objet sculpté, peint ou architectural, l'esthétique, la beauté doivent aller de soi et sauter aux yeux. Ils doivent étonner, émouvoir et susciter des émotions. On a donc l'appréciation qu'on peut. Mais que peut donc «La Bougie» quelle est sa plus-value sur les plans esthétique et symbolique pour une ville comme Tizi-Ouzou ? Simple élément d'esthétique urbaine, le seul mérite de ce mastodonte de fer et de béton armé au statut diffus d'œuvre monumentale est de combler un vide dans un espace jadis livré à la saleté et aux chiens errants. Quelle empreinte cérébrale laissera-t-il dans la tête du visiteur étranger : s'en ira-t-il en disant : «Ce monument est emblématique de la ville de Tizi-Ouzou» ? Si La Bougie participe, un tant soit peu, à l'embellissement de l'espace urbain, elle ne peut prétendre à restituer son histoire, sa mémoire patrimoniale. Sa plus value économique est presque nulle car d'une attractivité touristique improbable.

Au-delà des critères plastiques qui la sous-tendent, de la perception du beau et du laid par le regard auquel elle s'offre, une statue ou une structure monumentale ne vaut que par la charge symbolique et les sens qu'elle déploie. Ainsi, la ville de Calais est connue par ses célèbres statues «Les Bourgeois de Calais» sculptés par Auguste Rodin. Œuvre entamée par l'artiste en 1884 et achevée en 1889, ce monument réfère à un événement historique qui remonte à 1347.

Les statues sont érigées en hommage et pour glorifier le patriotisme de certains notables de cette ville portuaire française, Calais, qui s'étaient faits volontairement prisonniers pour mettre fin au siège de leur ville imposé par les Anglais pendant la guerre de cent ans.

«Le Manneken-Pis», étonnante statue en bronze d'un petit enfant urinant dans une cuvette (fontaine), érigée il y a plus de 400 ans, est le monument le plus visité de Bruxelles. De même que la ville de Tombouctou, au Mali, est célèbre par sa mosquée. Il serait peut-être prétentieux de pousser la comparaison jusqu'à Paris et sa Tour Eiffel ; à New York et sa statue de La Liberté.

S. A. M.

LE PROJET EST À L'ÉTUDE

Vers une ligne maritime Mostaganem-Valence

Une étude d'opportunité et de faisabilité est en cours entre les responsables du ministère des Transports, de l'ENTMV et de la direction du port commercial de Mostaganem pour exploiter une ligne maritime de voyageurs à l'étranger.

Cette ligne maritime, croit-on savoir, sera lancée à partir de la prochaine saison estivale et reliera le port de Mostaganem à celui de Valence (Espagne).

Cette nouvelle ligne maritime insufflera une nouvelle dynamique au transport maritime et répondra aux besoins de notre communauté à l'étranger.

Elle permettra aussi d'alléger la pression sur les ports d'Oran et de Ghazaouet durant les grandes vacances et d'améliorer les conditions d'accueil de nos émigrés. L'ENMTV Algérie Ferries dessert pour l'instant trois ports en Méditerranée, Marseille en France, Barcelone et Alicante en Espagne.

A. B.

CÉLÉBRATION DU 1er NOVEMBRE À M'SILA

Une commémoration et des contrastes

Des chouhada oubliés, un camp de concentration complètement détruit et des symboles dégradés. Pourtant une instruction qui stipule la dénomination est exclusive dans le secteur de l'éducation au nom des chouhada.

Comme à l'accoutumée, la wilaya de M'sila a, célébré le 61e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération dans la nuit du samedi où se sont regroupées les autorités et une centaine de personnes, pour la plupart des jeunes, quelques femmes accompagnées de leur progéniture en bas âge et des représentants des associations et de la société civile qui ont assisté à minuit à la levée des couleurs nationales suivie de feux d'artifice et de coups de baroud d'honneur retentissants, en signe de souvenir de la première balle tirée un 1er Novembre 1954 ici et là, quelque part dans notre vaste pays, déchirant l'obscurité de cette longue nuit et secouant le silence des mechtas et douars algériens, pour annoncer le début d'une guerre de Libération.

Malheureusement, ces festivités n'ont guerre répondu aux attentes de quelques citoyens venus en compagnie de leurs enfants pour voir de si près des hommes ayant pris part à cette grande histoire de l'indépendance ; comme l'a révélé une femme, avocate de profession, venue célébrer cette occasion sur la demande de ces 4 petites filles, toutes rentrées déçues pour avoir assisté de loin, c'est-à-dire derrière les barreaux du jardin du 1er-Novembre situé aux alentours de la cité Nasr (1 000 logements), ne pouvant s'approcher de leurs idoles moudjahidine. A signaler que seuls les responsables et leurs invités avaient le droit d'accéder à l'intérieur du lieu de la fête, à proximité des murs en marbre portant la liste des martyrs de la wilaya. M. Larbi, un retraité, venu pour se rappeler lors de sa jeunesse les sons retentissants de défunt Aïssa Messaoudi à travers les ondes de la radio «Sawet El Arab» et du regretté poète de la Révolution, feu Moufdi Zakaria.

Un autre se demande où l'on est avec cette passation de consignes et le relais qu'on devrait remettre aux jeunes lorsqu'on assiste à une fête nationale sans pouvoir y collaborer ou y participer, proférant des propos dévoilant les organisateurs bien installés au chaud à l'intérieur de la «mouhafada des moudjahidine», située à proximité des lieux de la fête. Par ailleurs les simples citoyens se frottent les mains dehors dans cette nuit émaillée de brises fraîches en attendant le début de cette célébration.

En cette occasion, on ne peut que déplorer la situation dégradée du camp de concentration d'«El Djorf» dans la commune de Ouled Derradj, située à 22 km à l'est du chef-lieu, cette situation déplorable a duré plus d'une vingtaine d'années, abandonné et occupé par des citoyens pour y résider, désormais démoli et ne reflétant plus l'histoire de la guerre de Libération, ce camp d'emprisonnement et de torture de milliers d'Algériens dont plusieurs font de temps en temps un passage dans le lieu voulant voyager un peu dans l'histoire avec l'intention de se rappeler les conditions difficiles de détention, des personnes venant de Annaba et d'autres wilayas du pays parmi lesquelles qui se rappellent des responsables du mouvement national tel le regretté Slimane Amirat et d'autres ayant fait un séjour de détention dans ce camp qui a été bien décrit dans le film *Le vent des Aurès* de Lakhdar Hamina Med, cet espace ne garde que la clôture refaite récemment.

La place des Martyrs de la ville de M'sila, un autre lieu qui a été baptisé au nom des premiers 6 chouhada ramenés du côté de Ouenougha», selon un témoignage, et qui ont été déposés par les autorités françaises pour avertir les citoyens et leur dire voilà le sort de celui qui veut réclamer son indépendance ou s'engager dans la rébellion ; une placette pleine d'arbres, de fleurs et de gazon dans les années 1970, désormais elle a perdu tout son charme pour l'abandonner au profit des vendeurs à la sauvette et des gargotiers ambulants.

Quand on veut se rappeler des personnes ayant laissé une empreinte dans cette vaste étendue de l'histoire de la guerre de Libération, beaucoup sont inscrites dans les oubliettes, «Ami Mohamed Hadj Aroussi», l'un des rescapés de la Seine, chef de cellule dans la formation du FLN à Paris, jamais invité à dire ce qu'il avait vécu un 17 Octobre 1961, pourtant il a beaucoup de choses à dire.

Désormais à M'sila, la priorité est accordée aux responsables qui sont passés par la wilaya et aux anciens moudjahidine gravant leurs noms sur les panneaux en vue de dénommer des structures publiques,des placettes et des boulevards,omettant complètement les martyrs et ceux qui ont donné vie et âme pour la liberté du pays et se faire oublier par des compagnons de combat, tel est le cas de Laïdi Abdallah mort au barrage K'sob, condamné à mort à côté de quelques-uns parmi ses compatriotes tels : les frères Benyounès El Hachemi et Aïssa, Lakhdar Hamina Lakhdar, Ben Yahia Abdelaziz, M'hamedi El Hocine, Chadi H'maïda, Brahimi Tahar, Hamani Madani, Ben Dib Belkacem, Felloussia Mohamed et autres, pour avoir organisé plusieurs attaques contre des convois militaires en plaçant des mines sur leur passage, l'un des plus jeunes chouhada de la région, selon des témoins encore vivant, qui s'appelait Abdallah le minier, c'est le frère cadet du moudjahid Laïdi Mohamed appelé Djelloul qui a fait la prison de «Guesr-ettair» du côté de Sétif pour être détenu dans la région de Maâdhid arme à la main, même leur père Saci mort sous la torture de l'administrateur pour avoir divulgué des secrets au profit de la Révolution, le regretté Laïdi Abdallah n'est même pas porté décédé à l'état civil de la commune de M'sila, il ne figure pas parmi les martyrs de la wilaya, malgré les témoignages de Ben Yahia Ali, Mohamed Saâda, Aïssa Ben Derbal et autres parmi ses compagnons de combat toujours en vie.

La question qu'on se pose : à qui incombe-t-on cette responsabilité de signaler et mentionner la mort d'un chahid et l'inscrire dans la liste des martyrs de la guerre de libération ? en attendant une réponse pour la famille de ce chahid Abdallah Laïdi, demeuré toujours vivant dans le registre de l'état civil de la mairie de M'sila.

A. Laïdi

AÏT AMRANE

Un millier de personnes manifestent contre l'implantation d'une décharge

Lundi 2 novembre, un millier de personnes venues des villages Aït Khelifa, Aït Attou, Talmat, Aït Mouhouche, Aït L'hadj Louni, Bouaidel et Ammel-Centre, dans les communes d'Aït Amrane et Ammel au sud-est de la wilaya de Boumerdès ont envahi, tôt le matin, le siège de la commune d'Aït Amrane.

A la mi-journée, la foule s'est agrandie et s'est dirigée vers la RN5 (Alger-Constantine) pour fermer cet important axe routier. La situation est subitement devenue plus tendue. Elle risque de dégénérer. Les protestataires entendent rejeter fermement mais pacifiquement le projet d'implantation d'une décharge intercommunale d'ordures ménagères. «Nous voulons des usines ou des fermes agricoles pour faire travailler les jeunes, voilà qu'on nous ramène des ordures. Nous nous opposerons fermement à ce projet», dira en colère Ali président du comité de village de Talmat. Ce qui exacerbe plus la colère de ces villageois, c'est le fait que cette décharge, prévue pour accueillir environ 30 tonnes d'ordures par jour, sera implantée dans un milieu forestier pas loin des villages et par conséquent à proximité des habitations.

Selon le président de l'association Assirem (Espoir), ce dépôt est prévu à 300 mètres de l'ancien complexe touristique-bungalows d'El Kalaâ, actuellement occupé par un détachement de l'armée. Ce projet sera implanté en amont du barrage d'Aït Amrane dont l'eau est pompée vers le barrage de Keddara qui alimente, rappelons-le, les wilayas de Boumerdès et Alger.

La voie ferrée et la RN5 ne sont pas très éloignées du site ciblé. Faut-il rappeler par ailleurs que le piémont d'Aït Amrane est réputé pour son apiculture et pour la qualité de son miel ? Nous avons tenté à plusieurs reprises de joindre au téléphone le maire (FFS) Ahmed Afra, mais ce dernier occupé avec la protestation nous a conseillé de le rappeler plus tard. Ce qui ne pouvait pas se faire, et ce, pour des raisons techniques. Nous aurions aimé en effet le questionner sur ce communiqué qu'il a rendu public, en fin d'après-midi, la veille de cette protestation pour dénoncer ce projet. Or il est le président de la commission de choix de terrain qui a opté pour ce site alors qu'une partie a été cédée par les services des Forêts à deux citoyens pour sa mise en valeur. Les services techniques (hydraulique, environnement, forêts, agriculture, transport) et 3 élus communaux ont donné leur accord au sein de cette commission de choix de terrain qui s'est réunie, selon une source sûre, le 28 octobre. Seuls le responsable de la Slep de Thénia et un élu du RND, membres de cette commission, se seraient opposés à ce choix.

Le président de l'association citée plus haut revient sur un autre aspect du problème qui aurait pu, selon lui, connaître une meilleure issue. «En 2008, nous avions écrit au P-dg de Cevital pour lui suggérer de venir investir dans cette région. Il était question à l'époque de l'implantation d'une unité de production de panneaux solaires avec à la clé la création de 3 000 emplois. Monsieur Rebrab avait envoyé une équipe de prospection avec à sa tête l'un de ses directeurs. Cevital était donc très intéressée par l'endroit. Seulement, l'Assemblée populaire communale de l'époque et la wilaya avaient rejeté la proposition de cette entreprise.» D'où le commentaire de Ali, le président du comité de village Talmat cité plus haut. Dans ce dossier, les élus locaux, qui ne s'attendaient sûrement pas à la fermeté des citoyens lorsqu'il s'agit de la protection de l'environnement et par conséquent de leur santé, ont vu tout faux.

La démocratie participative n'est pas leur fort. Ces citoyens ont toutefois la loi de leur côté pour faire annuler ce projet.

Abachi L.

SÉNATORIALES 2015

Grandes manœuvres en cours à Guelma

Dans moins de deux mois, le nom du deuxième sénateur de Guelma sera connu. Le compte à rebours est donc lancé pour cette élection. Le constat relevé ces derniers jours ne trompe d'ailleurs pas sur la tension qui se crée autour de cette échéance.

Les grandes manœuvres ont commencé avec les autres formations politiques et des dissidences en pagaille qui ont à chaque fois compromis les chances de l'ancien parti unique d'emporter, au moins une fois à Guelma, un siège au Conseil de la nation. Les appels lancés par les instances de ce parti n'ont pas pu compenser ces tiraillements.

Le FLN risque-t-il d'être balayé encore une fois ?, une autre raclée qui profite à la formation d'Ahmed Ouyahia, qui a raflé toutes les mises à Guelma. La primaire organisée cette semaine pour départager les candidats RND n'a pas été compliquée, en dépit des remous orchestrés ces derniers jours par ceux que le premier responsable local du RND qualifie de «dissidents».

Le même processus largement inspiré des précédents. Les travaux se sont clôturés par l'approbation de l'unique candidature de Benyoub Rabah, membre de l'APW, par les 209 élus présents sur les 229 que compte le parti d'Ouyahia dans la wilaya de Guelma. Mais les élus assurent n'avoir reçu aucune directive de la part du coordinateur de wilaya, histoire de confirmer que l'opération s'est déroulée dans un esprit démocratique. «Cette rencontre a donc été l'occasion d'une mise au point, une de plus, et d'un appel à faire bloc derrière les orientations prônées par la direction du RND», nous confient les responsables locaux de ce parti, qui était encadrés par un membre du bureau national.

Le député Hacène Bounefla s'est adressé lui-même à son électorat, dans un discours de quelques minutes. «Fini les prises de position intempestives et les critiques permanentes qui, à terme, ne profitent pas au Rassemblement national démocratique», déclare-t-il avec un ton percutant et non agressif. Et d'ajouter «le premier responsable du parti a laissé toute latitude à la base de choisir le postulant, c'est autour de cette volonté-là que nous devons nous rassembler, la porte est donc grande ouverte pour se porter candidat», allusion faite à ses détracteurs.

Pour rappel, le RND détient la majorité du collège électoral (229 élus locaux) contre 140 pour le FLN. Tout laisse penser que la formation politique d'Ouyahia se dirige tout droit vers un autre sacre, pour la huitième fois consécutive dans la wilaya de Guelma.

L'ancien parti unique, son potentiel rival, qui se trouve dans la tourmente de ses batailles internes, ne semble pas en mesure d'inquiéter le RND qui part largement favori pour conserver son siège.

Noureddine Guergour

AÏN-TÉMOUCHENT

Les habitants de Oulhaça réclament leur part de développement

Les habitants de la commune de Oulhaça ont demandé aux responsables de la wilaya d'ouvrir un dialogue avec les notables de la ville, la société civile et les présidents des associations en vue d'aplanir les difficultés et de donner un essor au développement local dans leur commune.

Une commune qui connaît un manque de programme de développement local. Pour preuve, le manque de programme de logements tous types confondus, l'arrêt du projet de raccordement du gaz de ville depuis plus de 5 ans en l'absence de l'entreprise chargée de cette tâche en dépit des réclamations des citoyens aux services de la commune, sans compter l'état déplorable des routes, et le problème des ordures ménagères qui ne sont levées qu'un jour sur trois. D'autres jeunes soulèvent le problème du stade communal, tandis que des paysans notent le problème d'occupation du sol du fait que leurs terres agricoles restent encore inconnues, ce qui ne leur a pas permis d'avoir de soutien financier, alors que d'autres citoyens disent que leur souk hebdomadaire de Rechgoun est menacé de disparition, ce qui les obligera à se déplacer jusqu'à la commune de Remchi dans la wilaya de Tlemcen pour s'approvisionner.

Quant au volet de la santé, ces mêmes citoyens disent qu'elle est malade, les médecins permanents sont au compte-goutte, un seul assure la garde aidé d'un ou deux infirmiers, alors que l'ambulance dont a bénéficié la commune dans le cadre de la solidarité ne peut pas prendre en charge tous les malades de la ville. La polyclinique ne peut pas satisfaire la population de toute la commune et les villages avoisinants comme Honaine, Béni-Khaled et bien d'autres villages. Le projet d'un hôpital de 60 lits promis par l'ex-première responsable de la wilaya n'est ni confirmé ni infirmé par les responsables exécutifs où chacun lance la balle à l'autre, raison pour laquelle, les citoyens demandent la réalisation d'un hôpital à l'instar des autres daïras de la wilaya.

Un autre citoyen de Souk El Tenine parle du problème du foncier, la commune a bénéficié de logements ruraux depuis 10 ou 12 ans et d'un premier quota de 132 unités et puis plus rien, tout est arrêté. Les citoyens en l'absence d'un assainissement foncier et du livret foncier ne peuvent pas ouvrir de locaux commerciaux car ils n'auront pas les actes de propriété, ce qui ne fera qu'accentuer le taux de chômage et priver les jeunes de crédits bancaires pour pouvoir lancer des projets d'investissement. A noter qu'une brigade d'occupation du sol s'est déplacée dans la commune ces derniers mois où elle a délivré le livret foncier pour ceux ayant des actes de propriété alors qu'on s'attendait qu'elle le fasse pour ceux ayant des actes en suspens.

D'autres citoyens réclament des permis de construire pour réaliser des habitations dans leurs terres sans l'aide de l'Etat. Concernant le problème du transport, en raison de la position géographique de la commune de Oulhaça qui a des limites avec les communes de Tlemcen, les citoyens sont contraints de passer par Béni-Saf en taxi, en aller et retour pour aller au chef-lieu de wilaya ou à Tlemcen, raison pour laquelle les citoyens demandent aux responsables concernés la réalisation d'une station de taxis ou bien la réalisation de routes secondaires reliées au chef-lieu de wilaya.

Les citoyens de bas revenus demandent le lancement de logements sociaux pour atténuer un tant soit peu la pression qui se fait sur le logement dans la commune. L'éclairage public n'est pas en reste du fait que les Oulhacis demandent qu'il soit élargi à tous les quartiers, les douars et villages de la commune. Le président de la commune dira que certaines routes sont du ressort des travaux publics, alors que pour le problème de distribution des terres, cela a été effectué et les terres ont été attribuées aux jeunes dans la zone de Siga, il s'occupera personnellement des cas des actes de propriété. Pour le problème d'enlèvement des ordures, la commune dispose de 5 camions où les agents couvrent une superficie de 86,61 km^2, l'équivalent de 42 douars et localités , les ordures sont enfouies dans une zone éloignée de 30 km à raison de 950 DA/tonne.

Le maire M. Senouci Bouziane ajoutera que sa commune a pris toutes les dispositions nécessaires pour l'investissement dans le domaine touristique. La commune a recensé sept plages dont trois autorisées à la baignade, et prochainement, il sera lancé le projet de construction de la route communale reliant Rechgoun-Est et Siga après la fin de l'étude technique.

S. B.

MÉDÉA

Solidarité avec les réfugiés sahraouis de Tindouf

Plus de 11 tonnes de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité ont été envoyés la semaine dernière par la wilaya de Médéa à l'adresse des réfugiés sahraouis dans le camp de Tindouf. En effet, suite aux dégâts causés par les récentes pluies qui se sont abattues sur la région de l'extrême Sud, les familles touchées ont suscité des réactions de solidarité et de compassion dont celle de Médéa qui a consisté en l'organisation d'une caravane humanitaire. Ainsi, une cargaison de couvertures, de tentes, de nourriture et autres produits a été acheminée vers le camp de réfugiés sahraouis de Tindouf avec le concours du Croissant Rouge algérien.

Depuis Médéa, l'opération a été supervisée par le premier responsable de l'exécutif.

M. L.

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES DE L'USTO

La licence LMD n'est toujours pas prise en compte par la Fonction publique

Hier matin, un groupe d'étudiants ont bloqué l'accès à la Faculté des Sciences humaines de l'USTO, aucun étudiant ou enseignant, n'a pu accéder aux salles de cours. A l'origine de cette contestation, le système LMD dont le diplôme ne serait pas reconnu. Suite à quoi des étudiants licenciés du département d'Histoire, se sont vu refuser leur recrutement par le secteur de l'éducation.

Une contradiction, étant donné que les diplômes LMD ont été reconnus comme des diplômes équivalents à ceux de l'ancien système à travers un arrêté gouvernemental. Les contestataires s'interrogent ainsi sur le fait que «la fonction publique et les administrations ne prennent toujours pas en compte la licence LMD». Parallèlement à ce conflit, la Faculté des Sciences humaines de l'USTO connaît un autre souci se rattachant au nombre de places au master limité, soumis à des critères appliqués par l'administration. Ils s'articulent autour du calcul de la moyenne des 3 années de tronc commun, ainsi que la prise en compte du nombre de modules en dette.

Les contestataires estiment qu'étant donné que ces critères n'avaient pas été rendus publics, ils ne doivent pas être appliqués et revendiquent par conséquent, le droit d'accéder au master.

Amel Bentolba

SIDI-BEL-ABBÈS

Protestation devant le siège de l'APC de Taoudmount

Dans la journée de lundi dernier, les habitants de la localité de Taoudmount, dans l'extrême sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, connue pour son climat très rigoureux et surtout pour ses épisodes neigeux, se sont rassemblés devant le siège de l'APC pour exiger une énergie calorifique, à savoir le gaz naturel. En effet, ils étaient des dizaines à se rassembler devant l'APC pour faire porter leur voix, notamment à l'approche de la saison hivernale qui d'ailleurs est aux portes déjà. «Nous exigeons le gaz naturel, nos enfants ont froid, nous avons froid ! Nous en avons assez de la corvée de la bonbonne de gaz que nous devons aller chercher loin. Et encore, s'il n'y a pas de pénurie comme il est de coutume en hiver», ont souligné les manifestants.

Le P/APC qui est finalement sorti de sa réserve est allé au devant des protestataires. Après de longues palabres, il a été convenu d'une prise en charge réelle et rapide de cette revendication. Bien que peu convaincus de ces promesses qu'ils craignent de voir traîner en longueur, les manifestants ont fini dans un premier temps par libérer l'entrée de l'APC en attendant une suite, faute de quoi, ils menacent de renouer avec la contestation.

Sit-in de plus de 400 étudiants en sciences naturelles

Plus de 400 étudiants en Sciences naturelles de l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès ont observé un sit-in dans l'enceinte même de la Faculté des sciences dans la journée de lundi dernier tout en boycottant bien sûr leurs cours pour faire aboutir une plateforme de revendications d'ordre socio-pédagogiques. Pour justifier leur mouvement de contestation, les étudiants disent déplorer le manque d'eau potable. Ils exigent plus de moyens de transport et sans que l'étudiant n'ait à payer ; en termes clairs, le transport doit être gratuit, une restauration dont la qualité et la quantité doivent être améliorées, une reconsidération dans les spécialités, l'ouverture des postes pour les diplômes ou master et bien d'autres doléances. La Faculté des sciences a vécu dans la journée de lundi une effervescence, à cause du nombre des contestataires. Le mouvement risque de s'amplifier si les étudiants d'autres Facultés rejoignent leurs pairs, chose qui n'est pas improbable vu les échos qui nous sont parvenus.

Explosion d'une bombe artisanale dans la forêt de Mérine

Une bombe artisanale a explosé dans l'après-midi d'hier dans la forêt de Mérine, localité dans le sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, sans faire de victimes heureusement.

Selon nos sources, ce sont des moutons qui paissaient sur les lieux qui en ont fait les frais. Les animaux ont été déchiquetés. Quant au berger, il l'a échappé belle, le destin a voulu qu'il soit à plusieurs mètres du lieu de la déflagration. Selon nos sources, l'engin mortel aurait été enfoui dans cette zone par des terroristes.

A. M.

FOOTBALL

KHALED LEMOUCHIA (MILIEU DÉFENSIF DU MCO) :

«Le niveau du championnat a régressé»

A 34 ans, un âge qui sonne plutôt la retraite, Khaled Lemouchia a décidé de revenir à la compétition après une période d'arrêt volontaire. Mais que reste-t-il du milieu défensif qui récupérait tout et colmatait les brèches aussi bien sous le maillot de l'ESS que celui de l'EN ? C'est toujours un guerrier et sa grande expérience ne sera pas superflue pour aider un MCO à remonter la pente.

***Le Soir d'Algérie* : A 34 ans, vous revenez dans le championnat algérien. Vous vouliez relancer votre carrière ?**

Khaled Lemouchia : Non, pas du tout. D'ailleurs, j'avais décidé d'arrêter parce que j'avais ras-le-bol des difficultés extra-sportives qui existent en Afrique, en Tunisie ou en Algérie. Donc, j'en ai profité pour voyager et me consacrer à ma famille. Après, la passion m'a regagné et j'avais un manque et je suis revenu.

A un certain moment, vous étiez consultant. Avez-vous aimé cette parenthèse médiatique ?

Oui, mais je crois qu'il vaut mieux être consultant lorsqu'on arrête sa carrière. Quand on est en activité, on a des amis et des coéquipiers et on ne peut pas tout déballer.

Avec presque le même effectif et surtout le même staff technique, le MCO se retrouve relégable alors que la saison dernière, il jouait les premiers rôles. Pourquoi ?

D'abord, je dirais que c'est la faute à un calendrier très défavorable. Lors des quatre premières journées, on se déplace trois fois, et pas n'importe où, à Sétif, à Constantine et à Bologhine pour affronter l'USMA et on reçoit le MOB qui est un peu la bête noire du MCO. Et on sait qu'en Algérie, un bon début est toujours déterminant pour acquérir un capital-confiance. Donc, on n'a pas pu enchaîner avec des victoires et le doute s'est installé avec le temps.

Il y a aussi ces éternels problèmes extra-sportifs que vous venez d'évoquer.

C'est vrai, mais en principe, nous en tant que joueurs, on n'est pas là pour commenter la situation en dehors du terrain.

En vous regardant, on pensait que le MCO allait acquérir un peu plus de rigueur défensive au détriment de l'aspect offensif après le départ de Bezzaz.

On a l'une des plus mauvaises défenses du championnat mais la première attaque avec celle de l'USMA paradoxalement. On marque beaucoup, mais on encaisse également. C'est une question d'équilibre qu'il faut trouver. La saison dernière, le MCO ne marquait pas souvent mais il était plus imperméable, et il parvenait toujours à préserver un score de un but à zéro. Maintenant, c'est à nous les joueurs de réagir !

Comment jugez-vous ce championnat algérien que vous connaissez bien maintenant ?

Depuis mon départ, je constate que le niveau n'a pas du tout évolué. Il stagne et même, par moments, il régresse.

Est-ce la faute aux joueurs ?

Non, ce n'est pas la faute des joueurs. Par exemple, on a joué au stade Brakni de Blida sur une pelouse dans un état catastrophique. Alors, comment voulez-vous développer un jeu de qualité sur une telle surface ? C'est un championnat professionnel par écrit, sur le papier seulement. D'ailleurs, même l'équipe nationale est ballottée entre le stade du 5-Juillet et Tchaker. Ce n'est pas normal, que dans un pays comme l'Algérie, l'EN a du mal à trouver un stade convenable et aux normes.

L'EN fuit le 5-Juillet à cause de l'hostilité des supporters, vous y croyez ?

Non, parce que c'est aux joueurs internationaux de mettre le public, quel que soit le stade où ils évoluent, dans leur poche. C'est vrai que

Photo : DR

Khaled Lemouchia.

les supporters algériens sont exigents et peuvent se montrer impatients au bout de 20 minutes, mais à eux de les séduire.

Comment l'ex-international que vous êtes juge l'EN actuelle ?

C'est une nouvelle génération et une autre mentalité. Après, il y a pas mal de joueurs qui évoluent dans de grands clubs européens et c'est vraiment une belle équipe !

Même après ses récentes contre-performances ?

L'après-Coupe du monde est toujours très difficile à gérer. Bon, c'est vrai que l'EN n'a pas été très performante mais il y a un groupe de qualité avec un bel avenir.

Vous vous attendiez à ce que l'EN passe au second tour lors de la dernière Coupe du monde ?

Honnêtement, après le premier match contre la Belgique, je doutais parce que ce jour-là, l'EN n'avait rien démontré. Heureusement, il y a eu une bonne réaction contre la Corée et la Russie et elle a fait son meilleur match contre l'Allemagne, le vainqueur logique de la Coupe du monde. En fait, l'EN n'est jamais excellente que lorsqu'elle est dos au mur ou qu'elle affronte un gros calibre. Quand elle a le costume de favori, elle n'est pas à l'aise.

Vous avez également porté le maillot de l'USMA qui est en finale de la LDC. Un commentaire sur ce très bon parcours ?

Déjà, c'est un peu le rêve de Haddad qui se réalise. Quand il est arrivé, il y a quelques années, il avait clairement déclaré que son objectif était de gagner la LDC.

Vous êtes de la ville de Lyon où vous avez joué dans le deuxième club de cette ville. Quel est votre avis sur la décision de Nabil Fekir d'opter pour la sélection française ?

Sincèrement, je peux comprendre son choix, mais après, il y a la manière. Pour moi, l'EN ce n'est pas un choix.

C'est oui ou c'est non. Je n'ai jamais compris pourquoi il a hésité. Les couleurs nationales, ça ne se négocie pas. Bien sûr, il a eu une énorme pression de la part des médias français et de l'Olympique lyonnais, mais il n'avait pas à souffler le chaud et le froid.

Il aurait pu apporter un plus à l'EN ?

Certainement, parce que c'est un grand joueur. Moi, il me fait penser à un Eden Hazard gaucher, car il a la même morphologie et la même vivacité.

Certains prétendent que si l'Algérie avait de bons centres de formation, on n'aurait plus besoin d'aller chercher des Fekir, Feghouli ou Brahimi ailleurs. D'accord ou pas ?

Je suis tout à fait d'accord avec cela. Il y a un tel vivier en Algérie que c'est maintenant un gâchis de ne pas avoir de centres de formation. Il n'y a pas de mauvais élèves, mais de mauvais maîtres.

Mais a-t-on de bons entraîneurs capables de dénicher et de former des pépites ?

Il y en a, bien sûr, même si dans le championnat, on tourne avec les mêmes entraîneurs depuis plusieurs années. Moi, j'aimerais bien que de nouvelles têtes apparaissent. Bon, il y a Billal Dziri qui est en train de faire son apprentissage ainsi que Mounir Zeghdoud. C'est bien.

Cavalli a déclaré qu'il ne s'est jamais inquiété pour son avenir mais par contre, il craint pour l'avenir du MCO. Qu'en pensez-vous ?

S'il a déclaré cela, c'est qu'il doit avoir des informations que nous n'avons pas nous autres les joueurs et qu'il est peut-être dans le vrai.

Propos recueillis par Hassan Boukacem.

MC ORAN

Bras de fer avec Cavalli

Alors que tout le monde pensait que Jean-Michel Cavalli, l'entraîneur du MC Oran, a été démis de ses fonctions, voilà que le technicien français continue à assurer la préparation de «son» équipe pour la 11e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis prévue vendredi 6 novembre. Accompagné d'un avocat et huissier de justice, l'ancien sélectionneur des Verts a entamé la préparation de l'équipe. «Je continue à faire mon travail, a-t-il déclaré dimanche lors de la reprise des entraînements au stade Ahmed-Zabana. Après avoir ramené le nul d'El-Harrach, nous allons préparer le match de la prochaine journée face au DRB Tadjenanet qui s'annone très difficile». Sur son limogeage annoncé par le MC Oran, Cavalli confirme que «le secrétaire voulait me voir pour m'adresser une lettre. Vous savez, moi, j'ai signé un contrat en bonne et due forme avec un président qui s'appelle Ahmed Belhadj. Donc, s'il voudrait quoi que ce soit, c'est avec lui que je dois parler, pas avec d'autres personnes. Pour le moment, j'essaye de me concentrer sur mon travail car je suis un entraîneur professionnel». Par ailleurs, on apprend que le président Ahmed Belhadj aurait confié à ses proches que «celui qui veut limoger Cavalli n'a qu'à l'indemniser». Une réunion devait se tenir hier en fin d'après-midi entre Jean-Michel Cavalli et des responsables du conseil d'administration pour tenter de tirer au clair cette affaire. Affaire à suivre !

Ah. A.

DRB TADJENANET

À la recherche d'un «bon avant-centre»

Le président de le DRB Tadjenanet, Tahar Gueraïche, a indiqué être à la recherche d'un «bon avant-centre» pour renforcer les rangs de son effectif au cours de la prochaine période des transferts (16 décembre 2015- 15 janvier 2016), en vue de la deuxième partie du championnat de Ligue 1 Mobilis. «Nous comptons profiter du prochain mercato d'hiver pour renforcer nos rangs avec un bon attaquant de pointe afin de rendre encore plus efficace notre ligne d'attaque», a déclaré Gueraïche à l'APS. Véritable révélation depuis le début de la saison, le DRBT a forcé l'admiration en réalisant cinq victoires en dix matchs, occupant la deuxième place au classement avec 19 points, à trois longueurs du leader l'USM Alger, et ce, pour sa première expérience parmi l'élite. «Du premier constat de l'entraîneur Lamine Bougherara, il ressort que le besoin de renforcer notre ligne offensive, notamment en pointe, est vital», a encore expliqué le président du nouveau promu. Revenant sur le secret de la réussite de son équipe, le même responsable a notamment loué le mérite de l'entraîneur Bougherara, au club pour la troisième saison de suite, n'omettant pas au passage de rendre hommage aux autorités locales, qui «n'hésitent pas à assister l'équipe», a-t-il dit. Il s'est félicité en outre de la situation financière « satisfaisante » du club qui lui a permis d'être à jour avec ses joueurs. «En tant que président, je dois assumer mes responsabilités envers mes joueurs. Dieu merci, j'ai toujours honoré mes engagements, et tout le monde dans le club est à jour en matière de salaires», a assuré Gueraïche. Le DRBT envisage de revoir à la hausse ses ambitions «au vu des résultats positifs enregistrés», avait déclaré récemment l'entraîneur Bougherara à l'APS. «Le plus important est de rester sur cette dynamique, gagner le maximum de matchs, à partir de là, nous pourrons changer d'objectif et viser une place honorable», a-t-il promis.

JUBILÉ POSTHUME DU FER DE LANCE DU MOC ET DE L'EN DES ANNÉES 1960, ABDELKRIM ZEFZEF

Contre la culture de l'oubli

Très belle initiative que celle des anciens joueurs du prestigieux club de Constantine, le Mouloudia olympique de Constantine (MOC) qui ont décidé d'honorer la mémoire de l'un des plus grands joueurs des années 1960, feu Abdelkrim Zefzef, en l'occurrence. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'école privée Genuis, les membres de l'association ont voulu surtout mettre l'accent sur la culture de l'oubli qui caractérise particulièrement Constantine comme en témoigne la situation de ce club qui végète dans les méandres des divisions inférieures dans un total anonymat. Pis encore, les grandes personnalités qui l'ont forgé sont inconnues de la nouvelle génération et partant, c'est toute une histoire glorieuse d'un club qui a fait rêver les puristes parmi les plus exigeants, qui risque de disparaître. Ainsi et conscients du devoir de mémoire, les membres de ce comité ont dévoilé le riche programme concocté pour la circonstance annonçant, selon Nasr Eddine Megherbi : «Il y aura plus d'une centaine de joueurs de renom à l'image des Dahleb, Madjer, Belloumi, Fergani, en plus de plusieurs joueurs de l'équipe nationale des années 1970 et bien entendu des anciens du MOC qui lui donneront la réplique, à l'image aussi des Sofiane, Bourridah, Rachid Khaine et bien d'autres. Les anciens du CSC, de l'USHC, du CACC ou de l'ASPTTC seront aussi de la partie, y compris des anciens arbitres comme Hansal.

Nous avons même invité le sélectionneur national, Christian Gourcuff, et bien d'autres personnalités qui ont manifesté leur désir de participer à cette grande fête qui durera deux jours.»

Moment d'émotion lors de cette conférence de presse, l'évocation Zefzef par son ancien coéquipier, Bouriddah, l'arrière latéral des années 1960 et 1970 : «C'était un baroudeur sur le terrain, à lui seul, il pouvait faire basculer un match, c'était une assurance pour toute l'équipe, mais c'était aussi un grand timide et c'est ce qui faisait de lui un homme de grande probité, de sérieux et d'abnégation. Les matchs ou les entraînements qui nous ont rapprochés de ce personnage sont gravés dans nos mémoires pour garder de lui un souvenir impérissable.» Des anecdotes et souvenirs sont également dévoilés avec beaucoup de nostalgie par les présents, impatients qu'ils étaient pour se regrouper à partir du 6 novembre pour honorer la mémoire du compagnon disparu. L'évènement promet d'être riche en souvenirs, car les participants au palmarès très riche ne se priveront pas pour revivre des moments de l'histoire de notre football et ses richesses incommensurables, désappris de nos jours. «Lorsque j'ai parlé avec Attoui et Serridi, ils m'ont dit qu'ils viendront à Constantine, même à pied, par respect au MOC et à feu Zefzef », révèlera l'un des organisateurs de l'évènement, et quant aux autres, à l'image de Fergani, ils y seront «ne serait-ce que pour s'élever contre cette culture de l'oubli qui n'est pas sans conséquences sur le déclin moral des valeurs humaines et sportives» pensent-ils. «En effet, à travers cet évènement, c'est d'abord la reconnaissance que nous voulons manifester à la famille du défunt, mais aussi pour faire connaître aux générations actuelles toutes les valeurs morales de nos anciens qui, en plus de leurs capacités footballistiques, avaient aussi d'autres qualités, la bravoure, l'honnêteté et le respect de l'autre.» A noter que les rencontres de gala se dérouleront au stade Hamlaoui les 6 et 7 novembre prochains sauf que les organisateurs ont préféré, dans un premier temps organiser cette manifestation sportive au stade mythique Benadelmalek-Ramdane, là où tous ces anciens ont vécu des moments inoubliables, seulement ce stade n'est toujours pas opérationnel, ni électricité, ni chauffage, ni eau… Le comble lorsque l'on sait que l'ex-stade Turpin a été réceptionné il y a plus de 2 ans et que son coût donne le vertige.

N. Benouar

MANCHESTER UNITED ET LE PARIS SG LE VEULENT DÈS CET HIVER

Mahrez, une perle hors de prix ?

Riyad Mahrez passera-t-il l'hiver à Leicester City ? L'interrogation de FF, hier, ne laisse aucun doute sur l'impact provoqué par la grande forme affichée par l'international algérien de Leicester City en ce début de saison. Une «révélation» qui ne laisse personne indifférent.

A telle enseigne que de gros recruteurs européens «fouinent» la meilleure possibilité pour s'offrir, dès cet hiver, les services du milieu offensif des Foxes. Le week-end dernier, l'Algérien a de nouveau fait parler la poudre en étant derrière le succès de son team face à West Bromwich Albion. Avec son équipier Jamie Vardy, il constitue près de 75% du capital/buts de l'équipe de Claudio Ranieri (Leicester en a inscrit 23 buts). Le technicien italien ne s'y trompe point en désignant la paire Mahrez-Vardy comme la soupape vitale du club du Midlands de l'Est. Mieux, il controverse son avenir à la barre technique de Leicester par le maintien du duo d'attaquants, auteur de dix-huit buts en onze journées de la Premier League. Des chiffres qui affolent les compteurs et les recruteurs. Jamie Vardy se voit déjà proposer une offre de 20 millions d'euros. Ce qui semble loin du compte, à en croire le manageur des Foxes. «Il n'y a pas beaucoup de clubs qui ont assez d'argent pour l'acheter», assure Claudio Ranieri qui réserve la même réponse quand on lui demande quel serait le prix à réclamer pour laisser partir l'Algérien Mahrez.

Ce dernier, recruté durant le mercato hivernal 2014 pour une bouchée de pain (400.000 euros, selon les sites spécialisés en France) a su saisir sa chance. En quittant le Havre AC, il se savait lancé dans une aventure qui pourrait lui être dramatique. Une année et demie plus tard, une accession en Premier League avec Leicester, une exceptionnelle participation à la Coupe du monde du Brésil et un tonitruant début d'exercice 2015-2016 ont changé la donne. Désormais, l'enfant des Sarcelles, à peine 24 ans (Vardy, lui, est âgé de 28 ans) vaut quelque chose comme 20 fois son prix d'achat par Leicester. Et après les tentatives manquées par les Gunners, l'été dernier, il semble bien que le gaucher algérien ne peut résister davantage aux sollicitations des clubs aussi prestigieux que friqués de l'envergure de Manchester United ou encore le Paris SG. Deux grosses écuries intéressées par le profil du joueur (buteur et passeur) qui, sous le maillot des Verts, n'a pas totalement justifié les attentes.

M. B.

IL EST INDISPONIBLE PENDANT 2 SEMAINES

Soudani incertain face à la Tanzanie

L'international algérien Hilal Soudani, victime d'une légère déchirure des ischio-jambiers avec son club croate, Dinamo Zagreb, devrait s'absenter pendant deux semaines, annonce la presse locale. Sorti en première mi-temps vendredi contre Split, Soudani a passé des examens qui ont révélé une élongation voire une légère déchirure des ischio-jambiers. L'attaquant sera absent quinze jours et manquera notamment le match de Ligue des champions d'Europe cette semaine sur le terrain des Grecs de l'Olympiakos, pour le compte de la 4e journée. Le meilleur buteur de la sélection algérienne actuellement (17 buts), risque aussi de rater la double confrontation des Verts face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde de 2018 en Russie. Il rallonge ainsi la liste des blessés de l'équipe nationale qui comporte également Yacine Brahimi, Nabil Bentaleb et Aïssa Mandi, tous les trois donnés encore incertains pour la double confrontation en question.

À J-5 DE LA SECONDE MANCHE À LUBUMBASHI

Patrice Carteron méfiant

En dépit de l'option prise à Alger, victoire 2-1 de son équipe, l'entraîneur français du TP Mazembe, Patrice Carteron, reste méfiant quant au match retour. «A Alger, le match s'est joué sur peu de chose, on était à l'extérieur et on a fait un très bon premier match (…) On aura en face de nous des Algériens qui ont beaucoup de tempérament. On va essayer de bien les analyser pour pouvoir les contrer comme on l'a fait ce samedi. C'est un adversaire coriace. On fera attention à cette équipe qui est aussi à l'aise à l'extérieur, raison pour laquelle je reste trop méfiant». A moins d'une semaine de la finale retour, les Corbeaux restent toutefois prudents : «tout est possible en football. Et on rappellera que l'entraîneur Miloud Hamdi avait prédit que chacun des finalistes pouvait gagner chez l'autre… », a écrit le site officiel du TPM qui appelle les joueurs à être prudents dimanche prochain.

Les Corbeaux accueillis en héros

Après leur retentissante victoire (1-2) acquise à Alger samedi soir face à l'USM Alger comptant pour la finale aller de la ligue des Champions d'Afrique, les joueurs du TP Mazembe ont été accueillis en héros à leur arrivée, dimanche après-midi à Lubumbashi. Une foule immense les attendait à l'aéroport pour acclamer le président Moïse Katumbi et son équipe, comme si le TP Mazembe avait remporté le trophée.

Trio arbitral gambien désigné

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral gambien pour la rencontre retour de la finale de la Ligue des champions d'Afrique (LDC) entre le TP Mazembe et l'USM Alger programmée dimanche 8 novembre à 14h30, heure algérienne au stade de Lubumbashi. Le trio est composé de Bakary Gassama – Jean-Claude Birumushahu – Yahaya Mahamadou.

Ahmed Ammour

ALORS QUE LA PRESSE LOCALE ANNONÇAIT LA TENUE DU STAGE À MUSCAT (OMAN)

Les Taifa Stars depuis hier en Afrique du Sud

La sélection nationale de Tanzanie a quitté, hier matin, Dar Es-Salaam en direction de Johannesburg où elle entamera un stage de 10 jours à Muscat (Oman) en prévision de la double confrontation face à l'Algérie au second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 de football. C'est sur le vol de la compagnie est-africaine, Fastjet Airways, que les 24 joueurs de la sélection drivée par Charles Boniface Mkwasa ont rallié, après trois heures de vol (de 10h40 à 13h40, heures locales), la ville sud-africaine. Sur le site de la Fédération tanzanienne de football, aucune indication supplémentaire n'a été fournie à propos du lieu et du contenu de ce stage dont la durée est de dix jours. Ce changement de cap n'en est pas vraiment un : les responsables de la Fédération tanzanienne qui avaient avancé la tenue du stage à Oman avaient prévu un plan B dans le cas où les moyens ne permettraient pas une préparation à Muscat. Il semble bien que les appels à la solidarité avec les Taifa Stars n'aient pas obtenu le succès escompté.

Seule la compagnie aérienne Fastjet Airways a accepté d'offrir le transport en direction de Johannesburg ainsi que des réductions de l'ordre de 35% (le billet coûtera environ 800 dollars) sur le vol spécial Dar Es-Salaam – Alger via Ndjamena (Tchad), le 15 novembre prochain. Un déplacement d'une durée de sept heures qui devrait concerner quelque 150 personnes parmi lesquelles une centaine de supporters.

Sur les 28 joueurs retenus, Mkwasa pourra compter sur les 24 joueurs qu'il a déplacés en sus de Mrisho Ngassa (Free State Stars, Afrique du Sud) qui rejoindra directement le lieu de concentration à Johannesburg. Alors que le joueur Elias Maguri (Stand United), retenu pour affaires familiales en Tanzanie, rejoindra le groupe jeudi prochain tandis que les deux expatriés de la sélection, en l'occurrence Mbwana Samatta et Thomas Ulimwengu (TP Mazembe) le feront dès le début de la semaine prochaine, probablement lundi 9 novembre, au lendemain de la finale retour de la LDC face à l'USM Alger.

M. B.

Liste des joueurs tanzaniens

Gardiens (3) : Ally Mustafa (Yanga), Aishi Manula (Azam), Saïd Mohamed (Mtibwa).

Défenseurs (9) : Kessy Ramadhani, Mohamed Hussein (Simba), Juma Abdul, Haji Mwinyi (Yanga), Shomari Kapombe (Azam), Salim Mbonde (Mtibwa Sucre), Hassan Isihaka (Simba), Kelvin Yondani, Nadir Haroub (Yanga).

Milieux de terrain (7) : Salum Telela (Yanga), Salum Abubakar, Himid Mao, Mudathir Yahya, Frank Domayo (Azam), Jonas Mkude, Saïd Ndemla (Simba).

Attaquants (9) : Farid Mussa (Azam), Saimon Msuva (Yanga), Mrisho Ngassa (Free State Stars, Afrique du Sud), John Bocco (Azam), Elias Maguri (Stand United), Ibrahim Hajibu (Simba), Malimi Busungu (Yanga), Mbwana Samata, Thomas Ulimwengu (TP Mazembe/RDC).

ooredoo

1er CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL

Ooredoo, Sponsor Majeur du rallye ooredoo

Ooredoo, Premier partenaire du sport national, est le sponsor majeur du 1er Challenge SAHARI International, qui se tient du 1er au 9 novembre 2015.

Ce rallye, organisé par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, regroupe des participants dans trois formules (Raid-Chrono-Régularité), venus d'Algérie, de Libye, d'Italie, des Pays-Bas, de France, de Roumanie et des Etats-Unis.

Cette compétition d'envergure internationale, première du genre en Algérie, enregistre la participation de plusieurs pilotes dans les différentes catégories, à savoir : motos, autos, camions, Side by Side Vehicles (SSV) et quads.

Durant ce rallye, les participants sillonneront plusieurs wilayas, notamment Alger d'où a été donné le top départ le lundi 2 novembre de l'esplanade de Riadh El Feth, Laghouat, Ghardaïa (El Menia), Adrar (Timimoun) et El Bayadh, puis le retour vers Alger le 7 novembre 2015. A chaque fin d'étape, les spectateurs peuvent acquérir les produits et services Ooredoo dans le bivouac installé à cet effet.

Le 1er Challenge SAHARI International est, en outre, une opportunité pour les participants d'allier compétition et tourisme et contempler les paysages enchanteurs du Sahara algérien tout au long de leur périple.

La participation de Ooredoo en tant que sponsor majeur de cet événement international confirme sa volonté de promouvoir la pratique sportive dans ses diverses disciplines en Algérie.

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (PHASE DES POULES, 4e JOURNÉE)

Les nouveaux riches à l'assaut de l'Espagne

Le choc entre le Real Madrid et le PSG, ce soir à Santiago Bernabeu, pourrait décider de la 1re place du groupe A en Ligue des champions lors d'une 4e journée également marquée par le duel entre Séville, tenant de l'Europa League, et l'ambitieux et richissime Manchester City.

Groupe A

Real-PSG, choc de 1re classe

Shakhtar Donetsk (UKR) - Malmö (SWE) : le Shakhtar doit se ressaisir après une phase aller manquée (0 points). Certes, la qualification pour les 8es de finale est hors de portée et semble réservée aux deux cadors, Real et PSG. Mais si les Ukrainiens veulent retrouver au moins l'Europa League en décrochant la 3e place de la poule, ils sont dans l'obligation de s'imposer.

Le Shakhtar a en tout cas bien préparé son rendez-vous européen en allant écraser Zorya Lougansk (7-1) en championnat alors que Malmö, en roue libre, a terminé sa saison domestique par une défaite à la maison contre le nouveau lauréat de la Ligue suédoise, Norrköping (2-0).

Real Madrid (ESP) - Paris SG (FRA) : Le match aller au Parc des Princes (0-0) entre ces deux prétendants à la victoire finale avait laissé un goût d'inachevé. On attend donc cette fois un peu plus de spectacle et de prise de risques. L'enjeu est simple pour le Real et Paris, dont la présence au prochain tour ne fait déjà plus de doute : prendre une option sur la tête de la poule, qui permettra d'être tête de série en 8e de finale et de recevoir au match retour.

Comme à Paris, Cristiano Ronaldo sera bien seul devant et ne pourra pas s'appuyer sur ses deux compères Karim Benzema (ischio-jambiers) et Gareth Bale (mollet). Le Real espère en revanche récupérer le meneur colombien James Rodriguez. Côté parisien, tous les titulaires sont sur le pont pour ce choc qui donnera une idée de la capacité du PSG à aller loin en C1, après 3 échecs d'affilée en quart de finale.

Groupe B

ManU dos au mur

Manchester United (ENG) - CSKA Moscou (RUS) : ManU doit prendre ses distances avec Moscou pour sécuriser sa 2e place. Mais il faudra se montrer beaucoup plus inspiré que ce week-end à Crystal Palace où les hommes de Louis Van Gaal sont revenus avec un triste 0-0.

Photo : DR

Plus globalement, Manchester, seulement 4e de Premier League, traverse un gros trou d'air à l'image de ses deux attaquants Wayne Rooney et Anthony Martial, guère inspirés en ce moment, et reste sans succès lors de ses quatre dernières rencontres toutes compétitions confondues. Depuis son arrivée en 2014, le technicien néerlandais a dépensé un demi-milliard d'euros en transferts et les résultats ne sont pour le moment pas à la hauteur.

PSV Eindhoven (NED) - Wolfsburg (GER) : En Bundesliga, le Bayern Munich est intouchable mais Wolfsburg se rattrape en Ligue des champions où il domine son groupe. Le PSV lutte de son côté comme il peut mais peut se relancer en cas de performance probante en Allemagne.

Groupe C

Les favoris au coude à coude

Astana (KAZ) - Atlético Madrid (ESP) : L'Atlético, freiné ce week-end en championnat par La Corogne, va devoir se remettre d'un long voyage au Kazakhstan pour continuer à engranger des points dans son mano à mano avec le Benfica Lisbonne. Les deux clubs favoris pour la qualification en huitièmes sont au coude à coude, avec six points chacun. A l'aller, l'Atlético avait déroulé (4-0) et peut espérer en faire de même chez la lanterne rouge du groupe C.

Benfica (POR) - Galatasaray (TUR) : le Benfica a les crocs. Défait à l'aller en Turquie (2-1), le club portugais a enchaîné en championnat par une humiliation à domicile lors du derby lisboète contre le Sporting Portugal (0-3) et pointe en 5e position au classement, malgré un succès à l'extérieur contre Tondela (4-0) ce week-end. Il va lui falloir réagir contre la solide formation turque, complètement relancée dans ce groupe par sa victoire contre les Portugais à l'aller et qui, fort de ses quatre points, guigne une place qualificative pour les huitièmes.

Groupe D

Gros test pour City

Mönchengladbach (GER) - Juventus (ITA) : Mönchengladbach est dernier de ce groupe de la mort, avec 1 petit point marqué. Mais la Juventus Turin, premier et pénible vainqueur du Torino (2-1) en championnat, ne devrait pas mésestimer la formation allemande, qui l'a tenue en échec au match aller (0-0). Lanterne rouge un mois plus tôt, «Gladbach» s'est imposé ce week-end 4-1 contre le Herta Berlin et se retrouve désormais au 5e rang de la Bundesliga, sous la houlette du coach intérimaire Andre Schubert.

Séville FC (ESP) - Manchester City (ENG) : fort de son petit succès (2-1) au match aller, le leader du championnat d'Angleterre part favori pour ce déplacement à Séville, qui constitue l'affiche de ce groupe D. Manchester City a géré son effort contre Norwich (2-1) et se présente en pleine forme en Espagne. Les Citizens peuvent notamment s'appuyer sur un Kevin de Bruyne en pleine bourre. Quant aux Sévillans, ils ont perdu à Villarreal et ne sont que 11e en Liga, mais pourront s'appuyer sur le bruyant soutien du stade Sanchez Pizjuan.

Start (ce soir, 20h45)

Groupe A
Shakhtar Donetsk (UKR) - Malmö (SWE)
Real Madrid (ESP) - Paris SG (FRA)
Groupe B
M.-United (ENG) - CSKA Moscou (RUS)
PSV Eindhoven (NED) - Wolfsburg (GER)
Groupe C
Astana (KAZ) - Atlético Madrid (ESP) à 16h
Benfica (POR) - Galatasaray (TUR)
Groupe D
Mönchengladbach (GER) - Juventus (ITA)
Séville FC (ESP) - Manchester City (ENG)

BASKET-BALL

28e COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS

Le GS Pétroliers dans le groupe B

Le tirage au sort de la 28e édition de la Coupe arabe des clubs champions de basketball effectué ce lundi à Dubaï, a placé le GS Pétroliers dans le groupe B avec Police (Irak), Al Charika (EAU), Al-Jeich (Qatar) et Al-Tilel (Yémen). Le tenant du titre Al-Rayan (Qatar) évoluera dans le groupe C, très relevé, aux côtés notamment de l'Etoile sportive de Sousse (Tunisie) et du Sporting d'Alexandrie (Egypte). La compétition se déroulera à Dubaï (Emirats arabes unis) du 3 au 13 novembre. Les trois premiers des groupes A et B ainsi que les deux premiers du groupe C se qualifieront pour les quarts de finale.

Répartition des groupes

Groupe A : Al Chabab (EAU), Union Sportive Monastirienne (Tunisie),Ahly Tripoli (Libye), Al Fath (Arabie Saoudite),Al Sib (Oman)

Groupe B : Police (Irak), Al Charika (EAU), Al-Jeich (Qatar),GS Pétroliers (Algérie) et Al-Tilel (Yémen)

Groupe C : Etoile Sportive du Sahel (Tunisie),Al Rayen (Qatar), Arriadhi (Liban) et Sporting d'Alexandrie (Egypte).

TENNIS : CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS

38 athlètes présents à Boufarik

Trente-huit (38) athlètes, dont 17 dames, participeront au championnat d'Algérie seniors de tennis, du 5 au 7 novembre au Tennis Club de Boufarik (Blida). «Outre le titre de champion d'Algérie, les athlètes pourront améliorer leur classement national de l'année sportive 2015 à travers la récolte de points» a encore précisé la FAT. La compétition devait se dérouler initialement du 21 au 23 octobre, au Tennis Club de Boufarik, avant d'être reportée à une date ultérieure pour cause d'intempéries. Hamza Khelassi sera le directeur de ce Championnat d'Algérie seniors, qui sera officié par le juge-arbitre Nassim Belazri.

LE COUP DE BILL'ART DU *SOIR*

Histoire d'arbres et palabres

Par Kader Bakou

Arte raconte de belles «Histoires d'arbres». Dernièrement, les héros sont deux légendaires arbres «vainqueurs du temps». Dans ce documentaire réalisé par Christophe d'Yvoire, le téléspectateur va à la rencontre de l'olivier millénaire d'Oletta en Corse et d'un épicéa en Suède, surnommé «Old Tjikko» milénaire lui aussi et âgé de plus de 9000 ans !

L'olivier d'Oletta produit encore de l'olive (et de l'huile d'olive).

Si l'olivier vit des milliers d'années, cela voudrait dire que saint Augustin s'est vraiment reposé sous l'olivier qui porte son nom, visible jusqu'à aujourd'hui à Souk Ahras, l'antique Thagaste. A Alger, près de l'entrée principale de l'hôpital Lamine-Debaghine (ex-Maillot), se trouve un gigantesque et majestueux arbre, un ficus elastica. Son tronc creux peut accueillir un studio de télévision, pour par exemple une retransmission d'une émission TV sur la protection de la nature. Des travaux se déroulent à proximité et chez nous n'importe qui peut décider à tout moment de couper un arbre (malgré l'interdiction par la loi). Cet arbre a déja survécu à une tentative d'«assassinat». Lui, c'est un vainqueur du temps et des destructeurs.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

DÉDICACES

Arezki Metref dédicace ses nouveaux livres au SILA tous les jours de14h à 17h, il dédicace *La traversée du somnambule* au stand des éditions Koukou, pavillon central B2 et de 17h à 19h il signe *Le jour où M^me^ Carmel sortit son revolver* au stand des Editions Dalimen, pavillon central A12.

DÉDICACES

Mansour Kedidir signera son livre *La nuit la plus longue*, aux Editions Apic, au Sila, les jeudi 5 et le vendredi 6 novembre à partir de 15h.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

IL ÉTAIT L'NVITÉ DURANT TROIS HEURES DE RADIO TIZI-OUZOU

Idir : «Je dois venir chanter en Algérie en toute liberté, sinon ce n'est pas la peine»

Le chanteur Idir était, dans la nuit du dimanche à lundi dernier l'invité de Radio Tizi-Ouzou. Une émission-événement de trois heures durant laquelle l'auteur du mythique tube planétaire* Vava Inouva *reviendra avec Arezki Azouz, l'animateur et producteur de la chaîne locale, sur les principales haltes de sa carrière artistique, remontant jusqu'à ses débuts de chanteur.

Son irruption dans le monde de la chanson fut le fruit d'un hasard. Idir remplacera, au pied levé, la chanteuse Nouara empêchée par la maladie de se produire dans l'émission Radio-crochet de l'animateur Abdelmadjid Bali sur la Radio nationale Chaîne II pour interpréter une chanson composée par lui-même. Le passage fut une réussite. Et ce fut le début d'une carrière fulgurante et réussie qui dure depuis 40 ans.

Durant l'émission, Idir reviendra sur les péripéties qui le conduiront en France où il entamera une carrière professionnelle, tout en poursuivant ses études de géologie à l'école des Mines «au cas où...», autrement dit pour prendre ses précautions dans un univers du showbiz difficile et plein d'imprévus confiera l'artiste à l'animateur Arezki Azouz. La suite, on la connaît. Idir enchaîne les succès et les tournées sur les scènes internationales et les présences sur les plateaux de télévisions et de radios hexagonales. Couru par les principales radios parisiennes, notamment France Inter et RMC qui découvrent cette voix venue d'ailleurs, Idir en profite pour monter en audience et donner une autre image des siens et de l'Algérie et, surtout, de la visibilité à la chanson kabyle, à la culture amazighe qu'il dit porter comme un sacerdoce. C'est pour lui une manière de poursuivre un engagement et la défense de la cause identitaire qu'il a découverte et portée depuis sa jeunesse, à l'université, notamment.

Pour Idir, la reconnaissance de l'identité amazighe pleine et entière est une quête obsessionnelle pour celui qui ne s'est pas produit sur la scène algérienne depuis plus d'une trentaine d'années, depuis 1979. Pourquoi cette absence et cette obstination à ne pas venir pour une tournée nationale, malgré une demande pressante de son large public ? «Je dois venir chanter en toute liberté, sinon ce n'est pas la peine», tranchera Idir, refusant toute forme d'embrigadement , chanter sous le patronage ou l'égide de quiconque. «Je suis un homme blessé, je n'ai pas d'autres moyens de riposter que de dire ça ne passera pas par moi», dira-t-il signifiant par là son mal et sa blessure de voir l'identité amazighe tronquée et aliénée. Autrement dit, Idir refuse de servir d'alibi, d'accepter le fait accompli d'un déni identitaire. Il conçoit mal de venir chanter en Algérie «si on ne me respecte pas en tant qu'Algérien à part entière et, à travers moi, tous les gens qui me ressemblent et qui portent à bout de bras cette culture. Pourquoi on persiste à refuser l'officialisation de tamazight», interroge l'artiste qui, faute d'une tournée nationale dans un cadre professionnel et organisé, préfère se produire dans une ambiance quasi-confidentielle et intimiste. Il chantera à Ath Yenni, le 5 novembre prochain à l'occasion de l'hommage qui lui sera rendu par la population d'Ath Yenni. Sa venue coïncide avec le parrainage du festival «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie» qui sera organisé respectivement, à Ath Yenni, l'Akfadou, Ighil Ali et Leqlaa N'Ath Abbas dans la wilaya de Béjaïa.

S. A. M.

EN LIBRAIRIE

PARUTION

Plaidoyer pour une esthétique sociale

C'est avec un esprit lucide et dans un style clair, sobre et incisif, que Mohamed Atbi aborde dans son livre intitulé *Fi El-Jamal* un sujet peu commun : celui de la beauté, «El-Jamal» avec la majuscule bien méritée que les poètes, les artistes et les philosophes lui accordent.

De fait, cet essai dont le titre complet est *Fi El-Jamal, Daâwa ila jamaliyyah ijtimâ'iyyah* (de l'esthétique, plaidoyer pour une esthétique sociale), s'inscrit dans une perspective philosophique et sociale inédite de la culture et de la civilisation arabo-musulmane moderne. Le premier jalon que pose l'auteur est cette citation tirée de l'ouvrage de Muhammad Qutb, *Manhaj al-Fann al-islami* (méthode de l'art islamique) : «Ce qui attire l'attention au premier chef au sujet de la beauté, c'est que celle-ci n'est pas une nécessité, mais constitue tout au contraire un élément surajouté à la nécessité.» La notion du beau, nous explique en substance l'auteur, est la base, la substantifique moelle de la civilisation humaine, dans l'acception la plus noble et la plus élevée de ce mot. Elle constitue donc, par là même, la caractéristique essentielle de tout homme civilisé, dont les actions, les intentions, les aspirations et les goûts, tant sur le plan physique que moral, au for interne et au for externe…

«Le progrès enregistré par toutes les civilisations qu'a connues l'histoire de l'humanité dans le domaine de l'urbanisme est toujours allé de pair avec le progrès de l'art et d'une très large propagation du goût esthétique au sein de la société humaine. Cela devait se traduire dans l'édification de temples, de palais, de maisons, où on voit le côté esthétique dominer tous les autres aspects, ainsi que dans ces grandes cités organisées et réparties dans l'espace suivant un agencement remarquable, où on voit s'étendre de tous les côtés des jardins et des parcs, et où les agglomérations sont traversées par des rues et des avenues admirablement pavées et parfaitement macadamisées. Des cités où il fait bon vivre, des lieux de résidence agréables», fait remarquer M. Atbi,

Par ailleurs, l'auteur ne manque pas de mettre l'accent sur le rôle capital du sentiment religieux dans l'esthétique des divers lieux de culte édifiés par les hommes (mosquées, églises, synagogues, temples...). Selon lui, à l'origine, l'art est essentiellement religieux.

Mohamed Atbi, juriste de formation et de profession, esprit féru de philosophie et d'études traditionnelles, mystiques et théosophiques (il est *faqîr* de la *tarîqa 'alâwiyya-boudilmiyya*), est en phase et confluence parfaite avec les lumineuses conclusions du

grand érudit et métaphysicien suisse Titus Burckhardt (1908-1984), telles que nous les lisons dans *L'art de l'islam* (Paris, 1985), traduction de l'ouvrage *Art of Islam. Language and Meanin*, paru en 1976 : «La substance de l'art, c'est la beauté… Dans le monde elle est apparence et revêt, pour ainsi dire, les créatures et les choses. En Dieu, ou en elle-même, elle est béatitude très intérieure… L'histoire de l'art dépasse le plan de l'histoire pure et simple, ne serait-ce qu'en posant ces questions : d'où vient la beauté de ce monde, et d'où vient son absence qui, aujourd'hui, menace d'envahir toutes la surface de la terre ?»

Voici donc un livre sérieux, intelligent, intuitif que tout amoureux du beau imprégné plus ou moins de philosophie, voire seulement d'un certain sens social et civique, devrait lire. Absolument. L'ouvrage est disponible au Salon intarnational du livre d'Alger qui se tient au Palais des expositions des Pins Maritimes.

K. B.

Fi El-Jamâl. Daâwa il a jamâliyyah ijtimâ'iyyah (de l'esthétique, plaidoyer pour une esthétique sociale). Éditeur : Librairie de philosophie et de soufisme, Alger. 130 pages. Prix: 520 DA.

Actucult

PALAIS DES EXPOSITIONS DE LA SAFEX (PINS-MARITIMES, ALGER)

Jusqu'au 7 novembre : 20e Salon international du livre d'Alger (Sila).

- Stand de l'Anep

Mardi 3 novembre : 15h30-17h : «Tempête sur le Grand Moyen-Orient. En route pour un nouvel ordre mondial ?» par Michel Raimbaud, ancien ambassadeur et auteur.

Mercredi 4 novembre

15h-16h30 : «Culture de la République arabe sahraouie démocratique». Récital poétique avec les poètes Nena Lebat Errashid et Hamdi Aïlaladaf.

Jeudi 5 novembre 16h30-17h30 : Hommage à l'abbé Berenguer par Henri Teissier (ex-archevêque d'Alger) et Ammar Belkhodja (historien). Modérateur : Mohamed Yahiaoui (documentariste).

Vendredi 6 novembre à 15h-17h : «Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent» par Jean Ziegler.

Les communications se dérouleront à la salle des conférences de la direction générale de la Safex, Pins-Maritimes, sauf la rencontre avec Jean Ziegler qui se tiendra à la salle El Djazaïer (Safex).

- Stand des éditions Dar El-Othmania (Pavillon central stand AO4) :

Mardi 3 novembre à 14 : Les éditions INGESE organisent une vente-dédicace du livre par Belhai Djelloul, autour du livre *Les dons de la mer- Beni Haoua : De la tribu à la cité.*

- Stand de Lazhari Labter éditions (Pavillon central- Stand B 48)

Le poète Hamid Nacer Khodja signera son ouvrage *La profonde terre du verbe aimer* le mardi 3 novembre à partir de 14h.

Les poétesses tunisiennes Thouraya Romdhane et Rim Gomri signeront leurs ouvrages *Nue je dors avec les péchés* et *Les femmes sont attentes* le vendredi 6 novembre à partir de 14h et le samedi 7 novembre à partir de 10h.

La poétesse algérienne Saïda Otmanetolba signera son ouvrage *Je m'excuse pour le bonheur* le dimanche 1er, le mardi 3, le jeudi 5 et le samedi 7 novembre à partir de 14h.

La romancière et poétesse algérienne Fadhila el Farouk signera son ouvrage *Je m'épuise en ton amour ö fils de mon sang* le mardi 3 novembre à partir de 14 h.

- EL-IBRIZ ED. PAVILLON CENTRAL, STAND B40

Mardi 3 novembre à partir de 14h : Mme Mansouria Belkherroubi Mederreg, auteure de l'essai *Devoir de mémoire d'une petite fille à sa famille.*

Vendredi 6 novembre à partir de 15h : Collectif, auteur de *Femme ici ou ailleurs pour lecture de textes et signature.*

- Stand des éditions Alpha :

Mardi 3 novembre : Mahmoud Aroua signera son livre : *Ibn Rushd le médecin*.

- MÉDIA-PLUS AU PAVILLON CENTRAL ZONE C

Mardi 3 novembre à 14h : Zahra Farah signera *La maison en haut de la côte.*

Mercredi 4 novembre à 16h : Brigitte Benkemoun signera *La petite fille sur la photo : La guerre d'Algérie à hauteur d'enfant*.

Jeudi 5 novembre à 16h : Walid Sidi Saïd signera *Désordres climatiques/10 nouvelles fantastiques*.

.....

SALLE AHMED-BEY DE CONSTANTINE

Jusqu'au 13 novembre : Exposition de photographie «La voie de l'unité allemande», à l'occasion du 25e anniversaire de la réunification de l'Allemagne.

VILLE DE TINDOUF :

Mardi 3 novembre à 20h : Concert de cheb Khaled.

MAISON IMZAD DE TAMANRASSET

Jeudi 5 novembre à 20h : Concert de cheb Khaled.

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA JEUNESSE (38, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)

Mercredi 4 novembre à 14h : Dans le cadre des mercredis du verbe, rencontre avec l'historienne Malika El Korso, autour de son livre *Algérie 1954-1962. La torture en question. Les dossiers jean Muller*, suivie d'une intervention en hommage à la Moudjahida Baya Hocine, la plus jeune des condamnés à mort.

PALAIS AHMED-BEY À CONSTANTINE

Jusqu'au 5 novembre : Festival international de musique malouf.

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER)

Jusqu'au 20 novembre : 6e Festival de la photographie d'art..

GALERIE EZZOUA'ART DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB-EZZOUAR (ALGER)

Jusqu'au 12 novembre : Exposition de l'atelier Soupçon d'art, intitulée «La céramique autrement». L'atelier est animé par Rachida et Samia Merzouk et le plasticien Karim Sergoua.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB (5, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)

Jusqu'au 5 novembre : Exposition de documents et archives sur l'histoire de la presse algérienne intitulée «La communication de 1954-1962 et de 1962 à 1972», montée par Youcef Ferhi, un des pionniers de la presse algérienne.

GALERIE D'ART DAR EL-KENZ (LOT BOUCHAOUI 2 N°32 (CHÉRAGA, ALGER)

Jusqu'au 14 novembre : 15e Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Aït El-Hara, Moncef Guita, Noureddine Chegrane, Mohamed Massen, Hellal Zoubir et Moussa Bourdine.

GALERIE D'ART SIRIUS (139, BOULEVARD KRIM-BELKACEM, TÉLEMLY, ALGER)

Jusqu'au 5 novembre : «Exposition d'automne» de Moussa Bourdine.

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Le magazine de la femme
Mardi 3 novembre 2015 - PAGE 17
Page animée par Hayet Ben

Santé Conseils pour prévenir les refroidissements

Se laver les mains
La plupart des virus se répandent par un contact direct. Par exemple, une personne qui est malade et qui se mouche aura des virus sur les mains, ces derniers pourront se déposer sur un téléphone, un clavier ou une vitre.
Les germes peuvent vivre des heures. Alors, lavez-vous souvent les mains ! S'il n'y a pas de possibilité de se laver les mains, frottez-vous les mains, de cette façon les germes se détruisent également, faites-le très fort et pendant une minute au moins.

Respirez de l'air frais
Cela peut paraître paradoxal, mais l'air frais permet d'améliorer la résistance au froid. Surtout en hiver, avec le chauffage, l'organisme se trouve plus vulnérable lorsqu'il est au froid. Ainsi s'entraîner d'être à l'air frais, comme moyen de prévention, n'est que du bénéfice pour l'organisme.

Ne touchez pas votre visage avec vos mains
Les virus s'introduisent dans votre organisme par l'intermédiaire des yeux, du nez et de la bouche. En touchant ces parties, la plupart des gens, et notamment les enfants, transmettent ces germes à leur entourage.

Ne touchez pas votre nez avec vos mains
Comme mentionné précédemment, les germes restent sur les mains. Il est donc vivement conseillé de s'essuyer le nez avec un mouchoir, d'éternuer ou de tousser dans un mouchoir, c'est un bon moyen d'éloigner les germes.

Photos : DR

Faites de l'exercice régulièrement
Cela aide le système immunitaire (le système de défense) à être plus résistant, il va donc lutter plus efficacement contre les agresseurs (virus et bactéries).

Mangez des fruits et des légumes
Dans les fruits et les légumes, on trouve des molécules naturelles, appelons-les «phytos». Les «phytos» sont par exemple les vitamines, les carotènes... Ces derniers contribuent à renforcer les défenses du corps humain.

Mangez des yaourts
Des études ont montré que manger un yaourt une fois par jour peut réduire de 25% le risque d'avoir un refroidissement.
On pense que les bactéries présentes dans le yaourt pourraient stimuler le système immunitaire (de défense).

Buvez beaucoup de liquides
L'eau nettoie votre organisme ! Cet adage est vrai, boire beaucoup permet d'éliminer les poisons, bactéries et autres virus et vous réhydrate. On peut considérer qu'avec de l'eau, on dilue les virus et cela permet une élimination plus rapide de l'infection.

Ne fumez pas
En fumant, on paralyse les cils du nez. Moins de germes sont retenus et le corps s'en trouve alors fragilisé. Les experts pensent que fumer une cigarette pourrait paralyser les cils pendant 30 à 40 minutes.

Relaxez-vous !
En se relaxant, on peut activer le système immunitaire à la demande. Des molécules de défense appelées «interleukines», qui jouent un rôle-clé dans le système de défense contre les virus de la grippe et des refroidissements, augmentent dans la circulation sanguine. Vous augmentez ainsi vos défenses.

Portez des habits chauds
Ajoutons encore, pour être complet, des pieds bien au chaud ! Des pieds froids ont une incidence directe sur le refroidissement. Utilisez donc de bonnes chaussettes pour éviter de tomber malade !

Fenouils rôtis au four

4 fenouils, 3 cuillerée à soupe d'huile d'olive, sel, poivre du moulin

Préchauffez le four à 220°C (th.7). Coupez les bulbes de fenouil en 4, dans la longueur. Badigeonnez-les d'huile d'olive. Placez-les dans une plaque à rôtir et faites les dorer 20 minutes. Baissez la température à 180°C (th-6), retournez les fenouils puis à nouveau mettez de l'huile d'olive. Salez et poivrez et laissez cuire 30 minutes. Servez chaud ou froid.

Des cils longs et fournis

Des cils longs et épais

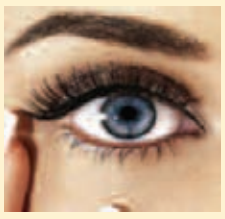

Pour avoir des cils très longs et plus fournis, achetez en pharmacie un flacon d'huile de ricin. Appliquez-la comme un mascara sur toute la longueur des cils et cela tous les soirs pendant un mois : c'est naturel et efficace.

Beauté des cils
Après avoir ôté votre maquillage, pourquoi ne pas donner un bain d'huile d'olive à vos cils, comme vous le faites parfois pour vos cheveux ? Les cils sont de même nature que le cheveu, ils poussent, brillent et se trouvent bien sains quand «ils baignent dans l'huile». Leur aspect et leur croissance ne peuvent que mieux évoluer.

Bébé et maman Des mots doux... pour lui

Votre bébé a besoin du contact de votre corps, de la chaleur de vos bras, du bercement de vos pas... Mais l'enveloppe de douceur qui le rassure passe également par le murmure de votre voix. Parlez-lui pendant que vous effectuez tous ces gestes, surtout si vous n'êtes pas très sûre de vous. Vos paroles sécurisantes compenseront les quelques positions instables que vous pourrez lui faire subir... Mais rassurez-vous, il n'en gardera aucun souvenir !

Soin du matin : objectif matité

Au réveil, la peau a besoin de fraîcheur. Si l'on ne met pas de crème de nuit, la lotion tonique suffit. A condition cependant de ne pas faire une toilette de chat mais d'imbiber 2 ou 3 cotons pour la préparer à affronter la journée.
Et si on profite de la nuit pour offrir à son épiderme des soins spécifiques (textures légères fortement recommandées), mieux vaut faire peau nette avec son produit à démaquiller. Laisser sa peau ensuite reposer quelques minutes, par exemple le temps de se brosser les dents, avant d'appliquer son soin quotidien. Le problème n°1 des peaux mixtes ou à tendance grasse, c'est qu'elles ont tendance à briller à partir du milieu de journée. Et là, le maquillage vire, la peau prend un aspect luisant qui se remarque. Remettre du fond de teint ou de la poudre n'arrange rien. Bien au contraire, les couches de maquillage s'entassent et la peau s'asphyxie. Pour résister, la peau fabrique alors du sébum et encore du sébum jusqu'à nous transformer en ver luisant. Pire, les radicaux libres se déchaînent et fabriquent des comédons qui, à coup sûr, vont se transformer en boutons.

Feuilleté aux poires, cannelle et chocolat chaud

1 pâte feuilletée, 4 poires, cannelle (quantité selon votre goût), 1 œuf (pour dorer la pâte), 80 g de bon chocolat, 1 briquette (20 cl) de crème liquide, 30 cl de crème anglaise

Etaler la pâte feuilletée et la découper en carrés afin qu'ils puissent contenir la poire et former une aumonière. Eplucher les poires puis en disposer une par carré. Saupoudrer la poire de cannelle, puis former à l'aide d'un pinceau un cordon de jaune d'œuf sur la pâte autour de la poire, former l'aumonière, refermer le haut de celle-ci, puis dorer la pâte au jaune d'œuf. Enfourner à thermostat 7 (210°C), jusqu'à ce que la pâte soit bien croustillante et dorée (soit environ 20 mn). Pendant ce temps, faire fondre le chocolat avec la crème fraîche (consistance onctueuse mais pas trop liquide). Dès que les poires sont cuites, sortir du four, laisser à température ambiante 10 mn. Dresser sur des assiettes individuelles, sur fond de crème anglaise, réchauffer le coulis de chocolat, puis en napper les aumonières.

Parents : il étouffe, il faut agir vite !

Quelques secondes d'inattention... Bébé a avalé un petit objet ou un aliment qui le gêne ou l'empêche complètement de respirer. Si votre bébé est gêné pour respirer, ne le manipulez pas ! Laissez-le assis et appelez immédiatement les secours. S'il s'agit d'un étouffement

grave, il n'y a ni pleurs ni toux, mais votre bout'chou cherche son air et change de couleur. Dans ce cas, il faut agir vite ! Asseyez-vous, retournez Bébé sur le ventre et posez-le sur votre avant-bras, plié à l'horizontale.
D'une main, maintenez la tête avec les doigts, de part et d'autre de la bouche de votre enfant, et de l'autre appliquez jusqu'à 5 claques dans le dos entre les deux omoplates. Le geste doit faire tousser bébé, ce qui permettra au corps étranger de ressortir. S'il n'y a aucun effet et que Pitchoun ne respire toujours pas, retournez-le de façon à ce qu'il se retrouve allongé sur le dos, sur votre avant-bras, et que sa tête soit plus basse que le reste du corps. Repérez la ligne imaginaire sur son thorax, entre les deux mamelons. Placez la pulpe de 2 doigts d'une main au milieu de la poitrine, une largeur de doigt en dessous de cette ligne imaginaire. Effectuez 5 compressions. Après ces deux manœuvres, la petite victime recommence généralement à respirer, à pleurer. C'est le moment de lui faire un câlin pour la

rassurer. Une consultation aux urgences pour vérifier que bébé va bien est indispensable. Vous avez essayé ces deux techniques et toujours rien ne sort de la bouche de votre petit ? Appelez les secours et recommencez l'opération, autant de fois que nécessaire. A titre de prévention, exigez que votre enfant mange devant vous. N'oubliez pas que les cacahuètes ne sont pas les seuls ennemis des tout petits. Les tomates cerises, les raisins et les pièces de monnaie peuvent aussi provoquer un étouffement.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom
Chlore / Agir
Durée / Chien (inv)
Oiseau / Flotta / Pronom
Coutumes / Saison / Purs
Monnaies / Tantale
Chaîne TV / Lettres de Tyr
Palmipède / Cube / Avis
Troublé / Appris / Période
Lettre du Sahara / Arsenic / Cacher
Démonstratif / Interjection
Un de ses films
Fermé / Décoderas / Epopées
Bien-être / Hahnium

Calcium / Amas
Idée / Etire
Encouragea / Décodera / Poison
Shoots / Hahnium
Jeté / Lutécium
Titane / Accord
Forme d'être / Entraver (inv)
Rancœur / Palace
Habite / Lisser
Mesure / Sélénium / Détérioré
Frotte / Douleur
Presse / Dans la peine / Asséché
Mal d'oreille / Note
Fer / Ile / Titre
Néon / Gosse / Oiseau
Traîneau / Air / Fonça
Terre / Fruit / Platine
Aliment / Cria / Bout de mèche
Saint / Broyé / Piégée
Rasoir / Assagi
Un de ses films
Son pays
Y a grandi

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de quatorze joueurs du DRB Tadjenanet (2015/2016). Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Autre attaquant»

U	O	Y	A	S	A	B	E	T	M	E	D
D	F	B	O	U	R	A	S	U	A	R	I
G	E	E	R	M	A	T	B	O	D	F	N
U	D	H							A	A	A
I	A	C							C	L	U
T	H	E							I	O	O
T	I	N							K	U	Z
O	N	A	R	M	O	T	A	I	H	C	E
U	A	R	M	A	E	N	A	B	I	H	N
N	E	T	O	U	R	I	N	K	O	L	O

1- MADACI
2- KHIAT
3- OMRANE
4- CHERMAT
5- BOUTEBA
6- SAYOUD
7- GUITTOUNE
8- TOURI
9- NKOLO
10- NEZOUANI
11- DERFALOU
12- CHIBANE
13- AMRANI
14- HADEF

MOT RESTANT = BOURAS

LETTRES DE : Odense

1					■	■	O	■	■					
2		■	■	■	■	■	D							
3				■	■	■	E	■	■	■	■			
4				■	■	■	N	■	■					
5		■	■	■	■	■	S	■	■					
6		■	■	■	■	■	E							
7							■							
8							■							
9							■							
10							■							
11							■							
12							■							

1- RELIEF
2- MONUMENT
3- PAYS
4- ILE
5- MUSÉE
6- INDUSTRIE

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

COROLLAIRE-EPINE
AMES-INVITA-ADAM
RIT-TA-RAS-DI-GB
TS-PA-EES-GERMER
O-RE-MRS-DES-USA
NOIRCIS-SENILE-S
-RATAS-VIPERE-TE
EN-ER-MO-ERE-SOE
GENS-HELICE-NULS
ARE-RA-ETE-FACE-
RA-SERIES-MA-RDA
E-REPARS-PUISEES
SU-SURE-VERTES-S
-SI-TE-VIREES-NA
CALME-COLLES-TUS
AGEE-BOULES-FIES
LES-COUTES-CEE-I
ER-BRAVES-PARDON
M-CRA-AS-CALMERA
BURUNDI-MENEES-T
ORALES-BELIER-PS
UG-LS-MANTES-TA-
REVE-CONTER-MATS
SNA-HORDES-GOREE
-T-HARDIS-MALE-U
L-SANS-T-MERE-CL
ECOUTER-REND-ILE
GESTATION-TABLES

MOTS FLÉCHÉS

-AOUISSI-ARBITRE
AMIS-TOLGA-RU-AN
BEE-BA-EE-GELENT
DS-SAGES-LASER-R
E-DIGNE-RAVIS-TA
LORGNE----EL-MAI
KRONE-----R-L-RN
A-LE-R-----GARDE
DUE-SOUTE-RIME-M
EN-CAUSE-TETE-ME
R-POULE-PAGE-DAN
-MORTE-MUNI-SORT
SONDE-RANG-FETE-
INTERNATIONAL-SU

LETTRES DE OMBRIE

---PEROUSE----
-TRASIMENE----
----UMBRA-----
-VETTORE------
--TERNI-------
-ITALIE-------

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

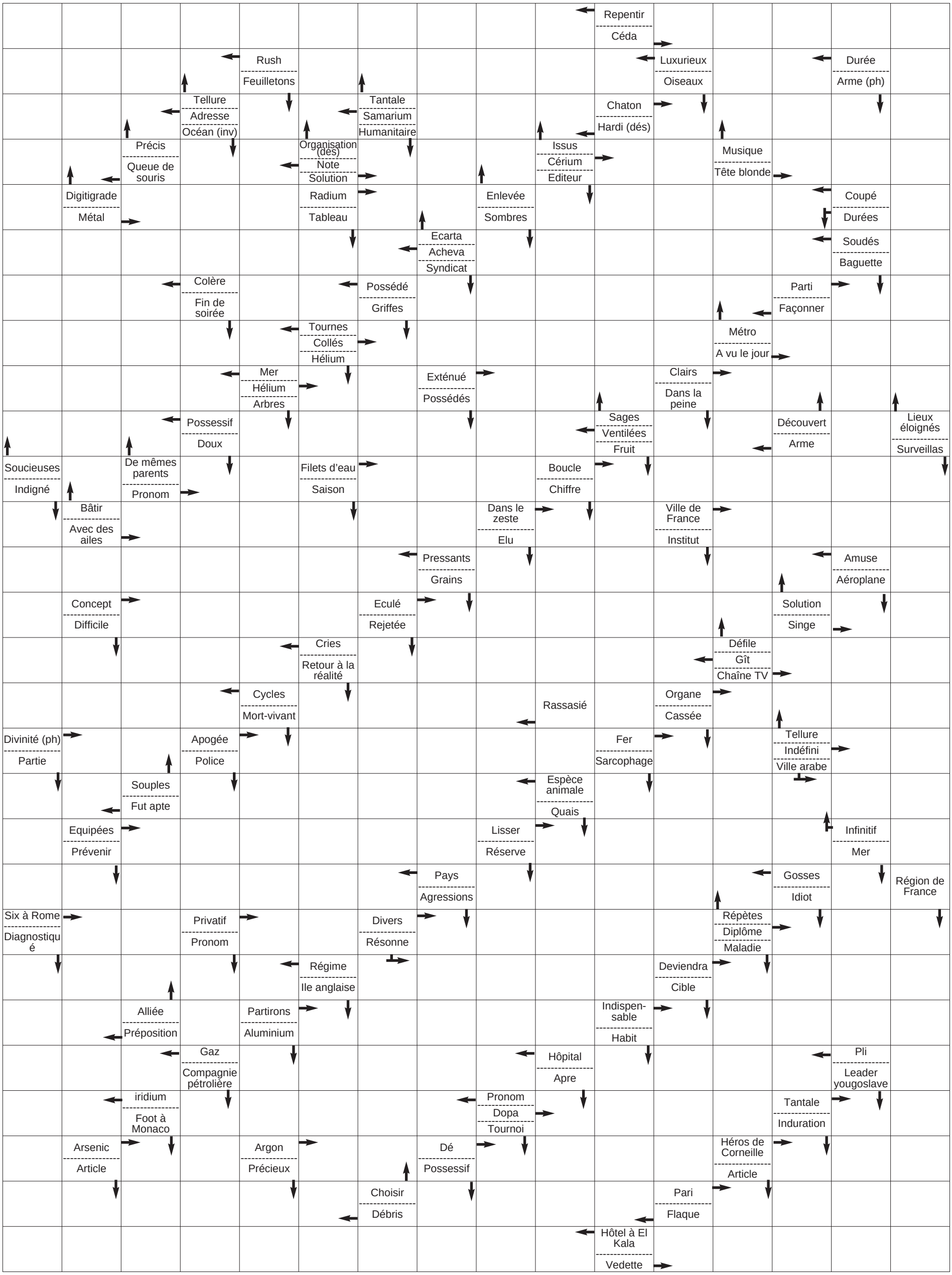

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

De particulier à particulier, vends appart 125 m2 avec garage, à Beni-Messous, Alger. Tél.: 0560 01 58 58

Vends appt F3 avec acte, 80 m2, pieds dans l'eau, La Madrague, Aïn-Benian, Alger. Tél.: 0550 09 27 96 NS

Vends appt F3 avec acte, 80 m2, pieds dans l'eau, La Madrague, Aïn-Benian, Alger. Tél.: 0550 09 27 96 NS

Vends duplex, entrée individuelle et garage, 245 m2, Aïn-Taya. Tél.: 0552 04 24 90 - 0668 01 47 43 NS

Age Immo. Amazith - 026 20 34 85 - 0550 48 99 70 - 0771 89 41 48 - Vend des logements en intégration : F4, 126 m2, fini à 50 %, à lot Bouzar - F5, 120 m2, avec jardin, fini, TOP, au centre-ville de T-O - F4, 110 m2, semi-fini, à lot Bouzar - Studio 32 m2 à Amyoud, fini. - Des logements actés avec crédit bancaire : F4 fini à lot Hamoutène. - F4 fini, 450-Logts, T-O. - F4 fini, Tours-Villas, T-O + Un semi-fini, 105 m2, Haute-Ville. - F5 semi-fini à Amyoud + Duplex fini à M'douha. F10401/B13

Vends 01 duplex F6 type haut standing, fini 100 %, dcans 1 nouvelle résidence à Chéraga, Kaouch, à côté du centre El-Qods. - 0770 25 68 04 F757/B1

Hassiba-B-Bouali, V. F2, 2e, P. 745 u. - 0550 575 023 F141031

Ag. Palme-d'Or Vd F3, 2e étage, acté, Fréha-Centre, Tizi-Ouzou. Tél.: 0771 75 65 04 - 0560 78 22 52 F10394/B13

LOCATIONS

Loue duplex à Saïd-Hamdine, de 250 m2, un salon, 5 chambres et 2 salles de bain. - Résidence clôturée avec parking et gardien H24. Tél.: 0560 48 99 80 NS

Age Immo. Amazith - 026 20 34 85 - 0550 48 99 70 - 0771 89 41 48 - Loue F2 lot Hamoutène au 4e étage + F5, 600-EPLF, 1er étage + F4 au CEM Sud, 4e étage + F3, 3e étage, lot Hamoutène. F10401/B13

OSCAR loue F3 Rouiba, 2e ét., 3,8 u., F3 Réghaïa, 3,5 u. Tél.: 0552 18 55 19 - 0661 85 70 96 F141033

Birkhadem, L. g. F4 TOP, 2e, 2 f., clim. chf., interphone, pkg, Px 6 u. - 0550 575 023 F141031

Location local de stockage, 600 m2, centre El-Harrach. - 0661 45 85 79 F141027

VILLAS

P. à p., vds villa Alg.-Centre, R+1, boulevard des Martyrs. Tél.: 021 90 11 97 - 0561 31 39 78 F141032

Béjaïa, vends villa R+1 ou échange contre appartement F5. Tél.: 0775 02 97 49 F143835/B4

Vds ou loue R+2 Draria, R+1 Draria, triplex Draria. - 0770 49 06 47 F141020

TERRAINS

Vends ter. agricole, 3,6 ha, w. Alger. - 0550 44 85 25 F141030

PENSIONS

Dame offre colocation pour filles travailleuses à Alger-Centre. Tél.: 0668 85 28 12 F143833/B4

NECROLOGIE

PENSÉES

Deux dates qui me marqueront à jamais.

Le 3 février 2006 et le 31 novembre 2006.

Une partie de moi-même est partie lors de ces deux tristes moments, lorsque respectivement ma mère

Idir Terkia

puis ma sœur

Idir Dehbia

sont allées rejoindre un monde meilleur, me laissant leurs souvenirs impérissables et leurs images qui ne me quitteront jamais quoi que fasse le temps.

Dieu fasse qu'elles reposent paix et que le Tout-Puissant leur accorde Sa Sainte Miséricorde.

Vous me manquez comme vous n'auriez jamais pu l'imaginer.

De la part de Fetta. F10398/B13

VENDS MAGASIN - ORAN

Vends magasin centre-ville Oran, face à l'ancien Café-Riche, mitoyen avec le CPA, 13 bd émir Abdelkader. Sup.: 1 500 m2 avec arrière-magasin et cave, convient à toutes utilités commerciales ou autres.

Tél.: 0550 972 212

R0151/B14

Décoration Jardins

Tous travaux d'espaces verts
Gazon en plaques pour pelouses
Réalisation de parcs et jardins
Décoration intérieure et extérieure
Conception de cascades
Devis et plans gratuits
Tél: 0770 884 901
023 480 269
decojardinsalgerie@gmail.com

Melia Alhambra
– TRAITEUR –
Le raffinement des saveurs
Repas * Réceptions * Fêtes
* Commandes spécifiques
Téléphone :
0555 85 63 20
Email : meliaalhambra@yahoo.fr

FAITES APPEL AUX PROS

- Mariages, fiançailles, anniversaires, événements, spots télé, séminaires, conférences, et autres
- Caméras professionelles, tournage + montage vidéo
- Sono et disc-jockey
- Clowns
- Magiciens
- Animations diverses
Tél. : 06 75 11 57 55

CHERCHE À LOUER APPARTEMENT F2

Alger-Centre et environs

Tél.: 0778 79 22 28 NS

AVIS DIVERS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaire, à domicile. Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Meubles, électroménager, informatique ! Tout à crédit. - Enlèvement sans paiement. - 24 mois crédit sans intérêts. - Livraison immédiate. - Expo : Ô MARKET/SOLI - 16, rue H-B-Bouali. - Tél.: 0555 92 61 55 - 0560 93 94 80/81 - 021 73 48 42 AF

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Prenons travaux de peinture, maçonnerie, étanchéité. - 0553 08 24 47 F141034

Vends matériçel de dégraissage neuf sous emballage, marque italienne. Tél.: 0550 01 11 72 F127421/B15

Pour travaux d'étanchéité, peinture - 0550 39 27 81 - 0771 46 14 78 F141028

CYLKA – Soins à domicile

• *Ambulance 24h/24* •
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

PERDU

Suite au vol d'un cartable, nous, agence de communication, dégageons toutes responsabilités quant à l'utilisation frauduleuse du registre du commerce n° 16/00-0984859B12 daté du 25 septembre 2013

SOS

Urgent : femme âgée cherche des couches adutes. - 0550 31 24 35

J. fille, 24 ans, besoin de couches adultes. Tél.: 0698 45 87 34

OFFRES D'EMPLOI

Cherche femme de ménage jour et nuit à Alger. Tél.: 0770 58 26 99 NS

Agence de voyages à Alger cherche un directeur technique. Diplôme requis : licence dans le tourisme. Contacter : agence de tourisme et voyages. - 0556 83 15 08 NS

Crèche privée à Beni-Messous cherche éducatrice diplômée dans différentes sections (moyenne et grande section) maîtrisant la langue française et l'arabe pour la rentrée 2015/2016. Veuillez nous contacter au 0550 41 55 28 Kb

Agence cherche jeune fille pour ses bureaux à Boumerdès même, possibilité d'hébergement. Tél.: 0559 25 37 56 F138894/B17

Magasin recrute vendeuse, exp. min. 03 ans, à Kouba, Lapreval. - 0560 984 741 F738/B1

Entreprise de transformation de plastique, basée à Tizi-Ouzou, cherche (recrute) un ingénieur en génie mécanique maîtrisant Solidworks et programmes similaires, et trois (03) techniciens en électrotechnique et génie mécanique. - Expérience minimum de 2 ans exigée pour tous ces postes. Envoyer CV à : hydroplast_sarl@yahoo.fr F10395/B13

Hôtel RIF, route nationale n° 05, El-Eulma, wilaya de Sétif, recrute : 01 cuisinier (femme ou homme) - 01 réceptionniste (femme) - 01 serveur - Femme de chambre. • Conditions : expérience dans le domaine exigée. • Avantages : hébergement et prise en charge assurée. — Envoyer CV et n° de tél. par fax au : 036 76 33 66 F136126/B11

Ecole agréée par l'Etat recrute enseignants vacataires en informatique, techniques douanières et en arithmétique commerciale, exp&rience exigée. Contacter l'école au tél.: 0559 59 1006 - 05614 37 12 91 AF

Ecole agréée par l'Etat recrute surveillante, âge 35-40 ans, expérience exigée. Contacter : IMS - 4, rue Mouloud-Haouchi, Alger. - Tél.: 021 64 93 92 - 0561 37 12 91 AF

Sarl Société de Développement Mécanique, SDM, recrute tourneurs qualifiés. - Adresse : Route Nle n° 12, Ouarkik, Azazga, w. de Tizi-Ouzou. - Tél.: 0661 50 39 27 - 0560 02 73 33 F10393/B13

Restaurant à Alger cherche **cuisinier, aide-cuisinière.** Tél.: 0540 62 50 40 NS

SOIR DE LA FORMATION

PROF DONNE COURS DE SOUTIEN maths pour élèves 4e année moyenne et BEM. - Appeler au : 0664 23 99 81 NS

ÉCOLE lance formation de déclarants en douanes, niveau d'accès minimum 1re AS, durée 6 mois. - Inscriptions : IMS au 31, Bd Amirouche, Alger. Tél.: 0561 37 12 91 - 0559 59 1006 AF

IMS Alger lance formation de cadre comptable pour universitaires et cadres d'entreprises. - Informations et inscriptions : IMS Alger - 31, Bd Amirouche, Alger. Tél.: 0561 37 12 91 - 0559 59 1006 AF

IMS, école agréée par l'Etat, lance formation CMTC, niveau d'accès 2e AS, et CMP comptabilité, niveau d'accès 9e AF, 4e AM, diplômes d'Etat. - Inscriptions : IMS au 31, Bd Amirouche, Alger. Tél.: 0561 37 12 91 - 0559 59 1006 AF

SMATECH (School of Management & Technology), école agréée par l'Etat, spécialisée en **HSE**, et en partenariat avec **OSHA Academy** des USA, assure la formation en : • **QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour : **Manager - Superviseur - Inspecteur.** • **Agent de sécurité et de prévention.** — Les attestations **HSE** son délivrées par OSHA Academy des USA. • **Cours de langues ;** • **Initiation à l'informatique.** — Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : **026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951** - **Adresse** : Rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou - E-mail : ecolesmatech@yahoo.com - Visitez notre site web : **www.smatech-tiziouzou.com** F10296/B13

ECO FAM lance pour les 3e AS et bacheliers formations : TS en commerce international, marketing, management, banque et informatique de gestion, déclarant en douanes, et formations qualifiantes pour cadres d'entreprise et universitaires en management, GRH, marketing et finance comptabilité selon les normes IAS/IFRS. — Tél.: 021 63 28 83 - 021 63 43 75 — Mail : ecofam1993@gmail.com F693/B1

Le Soir
PANORAMA

La revanche des juges

La lâcheté des technocrates de Bruxelles devant le géant américain en matière de transfert de données à partir de l'Espace économique européen n'est pas du goût des magistrats de la Cour de justice européenne.

L'arrêt rendu le 6 octobre dernier par la Cour de justice européenne du Luxembourg dans l'affaire C-362/14 Maximillian Schrems/Data Protection Commissioner invalide la décision de la Commission soutenant, trop légèrement à ses yeux, que les États-Unis assurent un niveau de protection adéquat aux données à caractère personnel transférées(*). Elle dénie aux entreprises américaines le droit de transmettre les données personnelles des Européens vers les États-Unis, celles-ci n'y bénéficiant d'aucune protection réelle ce qui porte «atteinte au contenu essentiel du droit fondamental au respect de la vie privée» et à l'État de droit.

La sentence vaut pour Facebook, Google, Apple, Amazon et autres opérateurs américains qui ne pourront plus transmettre de données vers le territoire américain, mais également pour les compagnies aériennes (PNR, passenger name recorder) ou encore les banques (SWIFT) européennes.

Bref rappel des faits. M. Maximillian Schrems, un citoyen autrichien, utilise Facebook depuis 2008. Comme pour les autres abonnés résidant dans l'Union, les données fournies par M. Schrems à Facebook sont transférées, en tout ou partie, à partir de la filiale irlandaise de Facebook sur des serveurs situés sur le territoire des États-Unis, où elles font l'objet d'un traitement.

M. Schrems a déposé une plainte auprès de l'autorité irlandaise de contrôle, considérant qu'au vu des révélations faites en 2013 par M. Edward Snowden au sujet des activités des services de renseignement des États-Unis (en particulier la National Security Agency ou «NSA»), le droit et les pratiques des États-Unis n'offrent pas de protection suffisante contre la surveillance, par les autorités publiques, des données transférées vers ce pays.

L'autorité irlandaise a rejeté la plainte, au motif notamment que, dans sa décision du 26 juillet 2000, la Commission a considéré que, dans le cadre du régime dit de la «sphère de sécurité», les États-Unis assurent un niveau adéquat de protection aux données à caractère personnel transférées.

Ce qui est en cause ici c'est l'efficacité de l'instrument juridique mis en place par la Commission en 2000 (décision 2000/520/CE) dans l'intention affichée d'assurer une protection équivalente à celle qui existe dans l'Union pour les données transmises aux États-Unis. Cet instrument porte le nom de «Safe Harbor» ou «sphère de sécurité» — par laquelle passent 95% des données — un code de bonne conduite reposant, comme le dit la Cour de Luxembourg, «sur l'autoévaluation et l'autocertification» des entreprises américaines, censé garantir, notamment, un droit d'accès et de rectification aux citoyens européens.

C'est ce «Safe Harbor» que la Cour démolit : pour elle, il s'agit d'une coquille vide, pour cette raison essentielle qu'il «est uniquement applicable aux entreprises américaines qui y souscrivent, sans que les autorités publiques des États-Unis y soient elles-mêmes soumises. En outre, les exigences relatives à la sécurité nationale, à l'intérêt public et au respect des lois des États-Unis l'emportent sur le régime de la sphère de sécurité, si bien que les entreprises américaines sont tenues d'écarter, sans limitation, les règles de protection prévues par ce régime, lorsqu'elles entrent en conflit avec de telles exigences».

Le Département du commerce américain, en concertation avec la Commission européenne, croyait pouvoir échapper à la vigilance démocratique en prétendant concilier l'impératif européen de respect de la vie privée et permettre aux entreprises et organisations américaines de se conformer à la directive européenne par ce biais. En effet, les principes de la Sphère de sécurité permettaient à une entreprise américaine de certifier qu'elle respecte la législation de l'Espace économique européen afin d'obtenir l'autorisation de transférer des données personnelles de cet espace vers les États-Unis. Le cadre juridique du Safe Harbor (Sphère de sécurité) s'avère trop étroit, voire restrictif, pour les magistrats de la Cour. En invalidant l'accord Safe Harbor, la Cour estime que les États-Unis n'offrent pas un niveau de protection adéquat aux données personnelles transférées.

La Commission est soupçonnée ici d'avoir outrepassé ses pouvoirs : sur la validité de la décision 2000/520, la Cour constate que «compte tenu, d'une part, du rôle important que joue la protection des données à caractère personnel au regard du droit fondamental au respect de la vie privée et, d'autre part, du nombre important de personnes dont les droits fondamentaux sont susceptibles d'être violés en cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers n'assurant pas un niveau de protection adéquat, le pouvoir d'appréciation de la Commission quant au caractère adéquat du niveau de protection assuré par un pays tiers s'avère réduit».

La Cour de justice vient ainsi combler la défaillance du législateur national plutôt frileux devant la toute-puissance américaine : en l'absence de texte, elle assure elle-même la protection nécessaire.

Plus fondamentalement, comme le relevait Sylvain Rolland récemment dans *La Tribune*, l'Europe se débat entre deux impératifs difficilement conciliables : «D'un côté, il faut lever les freins à l'innovation pour développer l'économie numérique et réduire la dépendance du Vieux-Continent aux géants du Net américains. Mais la réalisation de cet objectif impose d'exploiter toujours plus les données privées des citoyens... tout en sachant que plus le volume d'informations personnelles est important, plus leur anonymisation devient difficile en raison des possibilités de recoupement, tout comme leur protection. De l'autre, l'Europe doit protéger les données de ses citoyens, à la fois pour établir l'indispensable confiance, mais aussi pour garantir sa souveraineté.»(**)

Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.fr

Là encore, l'argument économique va certainement amputer cet idéal démocratique réaffirmé par la Cour. En effet, entre des sanctions pécuniaires plutôt symboliques auxquelles elles s'exposent en Europe et ce qui les attend comme répression aux États-Unis, les entreprises n'ont d'autre choix que de poursuivre le transfert des données. Au jeu du bâton, les Américains savent mieux y faire.

A. B.

(*) Cour de justice européenne, affaire C-362/14 Maximillian Schrems/Data Protection Commissioner, 6 octobre 2015, http://curia.europa.eu/juris/liste.

(**) Sylvain Rolland, *Peut-on encore reprendre le contrôle de nos données ?, La tribune*, 30 octobre 2015.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Franchement pas motivant !

Selon Daho Ould-Kablia, Abane Ramdane a été exécuté par ses compagnons d'armes, entre autres parce qu'il les traitait de bourricots. Décidément, Abane Ramdane était un…

… grand visionnaire !

Non ! Non ! Et non ! N'essayez même pas de me faire sortir de sous la couette. Je sais bien que l'on est déjà le 3 novembre, que le 1er est derrière nous, les martyrs aussi, mais je ne veux pas bouger de mon lit. Comment voulez-vous avoir envie de bouger, de vous étirer et de sauter de votre«litière» lorsque, le 1er Novembre, vous avez vu comme moi les images de Abdekka se recueillant à la mémoire des martyrs ? Très honnêtement, ça ne vous donne pas envie. Assis sur sa chaise roulante, l'homme est poussé dans le dos vers un drapeau. Il l'embrasse péniblement, deux fois. Pour être sûr de l'avoir fait au moins une fois, on ne sait jamais. Il écoute une mini-oraison d'un imam évoquant religieusement la mémoire des chouhada. Sauf que l'imam en profite pour glisser en douce, dans ce message théoriquement destiné à la gloire exclusive des combattants morts, une imploration à Dieu afin qu'il accorde santé et longue vie au Raïs. Véridique, j'vous jure ! Revoyez juste la vidéo en streaming. Là, franchement, moi je m'enfonce encore plus profond dans mon lit. Patte molle ensuite. Celle que Abdekka tend péniblement au gouvernement et aux personnalités encore en mesure de venir faire tapisserie à ce genre de manifestations. Rien que de voir ça, moi, ça m'épuise. Que dire alors du monsieur contraint malgré nous à assurer cette charge, roulant à vitesse réduite et à contresens du… sens ! Cet homme finissant ne me dynamise pas. Il ne m'insuffle plus rien. Rien. Je ne sais pas moi, mais un Président, dans ma représentation, c'est un leader, un aimant, un catalyseur, un booster, un pousseur au derche. Pas un poussé ! Je sais que ça fait cliché, mais je jalouse les Américains d'avoir un raïs qui fait des lancers dans un terrain de basket tout en plaisantant avec Kobe Bryant. Je souhaiterais presque que mon Président à moi enfile un casque, enfourche son scooter et aille porter des croissants à sa maîtresse dans un immeuble vaguement situé à Sidi Yahia. Que ne donnerais-je pour voir mon châtelain à moi en kimono comme Poutine et défiant sur un tatami des judokas professionnels. Mais rien ! Je dois vibrer pour une personne qui ne vibre plus depuis longtemps. Vous trouvez cela motivant, vous ? Moi pas ! Alors, s'il vous plaît, de sous ma couette, je vous implore : laissez-moi juste fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.